

● GNL ALGÉRIEN
Nouvelles destinations et renforcement sur le marché mondial (P3)

LE MAGHREB

Le Quotidien de l'Économie

● ACQUISITION DE 3,5 MILLIONS DE PNEUS

Opération prévue en septembre, 13 opérateurs étrangers retenus

(P4)

ALORS QUE LA PASTÈQUE EST EN CHUTE LIBRE SUR LE MARCHÉ DE DÉTAIL

La sardine et la volaille accessibles aux petites bourses

Les prix des fruits et légumes dépendent fortement de la saison et de la région. D'habitude les prix des fruits et légumes durant le début de l'été connaissent une hausse sur les étals des marchés algériens. Mais, en ce début de l'été 2026, on remarque que les légumes de base sont accessibles alors que les prix des fruits demeurent relativement chers. Certes les mercuriales varient selon les régions d'autant que les fruits de saison et certains légumes exigent un budget plus important.

(Lire en Page 3)



● PROJET DE LA LIGNE MINIÈRE EST

Visite d'inspection du tronçon Bouchegouf-Dréa

(P4)

● AVEC UNE CROISSANCE ATTENDUE À 3,8 % EN 2026

Le FMI a fait état de perspectives positives pour l'économie nationale

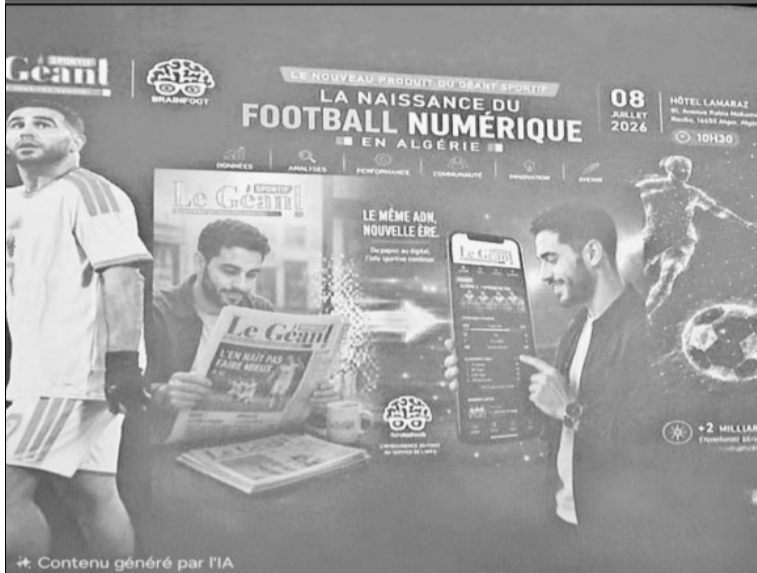
(P5)

● L'ONU ALERTE

La bande de Ghaza risque une épidémie de varicelle

(P12)

Naissance de la plateforme « Football Numérique » avec un support académique



Le Géant Sportif, quotidien de tous les sports, a annoncé hier, le lancement de « Football Numérique » une nouveau support journalisme footballistique en Algérie. Présentée comme une « révolution numérique dans le football », cette initiative veut accompagner les mutations profondes que connaît le sport à l'ère de l'intelligence artificielle, de la data et des technologies immersives.

« Le football entre dans une nouvelle ère. Intelligence artificielle, analyse des données, plateformes numériques, médias digitaux, technologies immersives... Une révolution mondiale qui transforme les pratiques, les métiers et l'avenir du sport », a souligné hier la direction du journal lors d'une conférence de presse. L'objectif affiché : faire entrer l'écosystème footballistique algérien dans cette dynamique globale, en dotant ses acteurs des outils et des compétences indispensables pour « rester dans la course ». Car la transformation numérique redessine les métiers du sport. Aux côtés des fonctions traditionnelles appelées à évoluer, de nouveaux profils s'imposent : analyste de données sportives, spécialiste IA appliquée au sport, créateur de contenus digitaux, analyste vidéo, responsable transformation digitale. Pour répondre à ces besoins, Le Géant Sportif lance une plateforme et un centre de formation dédiés, avec un programme innovant destiné en priorité aux journalistes, et ouvert à l'ensemble des acteurs du football national.

Dans une déclaration au quotidien Le Maghreb, la présidente-directrice générale du groupe, Mme Safia Zeghar, a rappelé que Le Géant Sportif est « un quotidien national, issu depuis plus d'une vingtaine d'années. Ça fait 11 ans qu'il est sur les étals ». Aujourd'hui, le journal « voit la vie du football et du sport en Algérie en numérique ». La naissance de la plateforme « Football Numérique » sera accompagnée d'un support académique, avec la création d'un centre de formation numérique doté d'une data d'analyse. Le projet mobilisera de grands experts nationaux, binationaux et internationaux, issus notamment de la diaspora algérienne. « On a fait appel aujourd'hui à une grande pointure dans l'expertise d'analytique, en Algérie, à l'instar de Pr Saïd Haddouche, avec toute son expérience et ses contributions dans le monde footballistique », a confirmé Mme Zeghar.

ANCER LA CULTURE NUMÉRIQUE DANS LE FOOTBALL ALGÉRIEN

Au-delà de l'information, le nouveau organe « Football Numérique » veut jouer un rôle structurant. La formation, l'analyse de données et la production de contenus digitaux doivent permettre aux clubs, aux médias et aux institutions de mieux comprendre le jeu, d'optimiser la performance et de toucher de nouveaux publics. « C'est le but du Géant Sportif : ancrer la culture numérique dans le monde footballistique algérien », a conclu Mme Safia Zeghar. Avec ce nouveau support journalistique et pédagogique, le quotidien entend se positionner comme un acteur clé de la transition numérique du sport en Algérie. Le coup d'envoi sera donné en septembre, avec l'ouverture des premières sessions de formation. Une étape qui marque, selon ses initiateurs, le début d'une révolution où la data, l'IA et les médias digitaux deviendront aussi importants que le ballon.

Fête de l'Indépendance : Tebboune reçoit un message de félicitations de Trump

Le président Tebboune reçoit un message de félicitations de la part de son homologue américain, Donald Trump, à l'occasion de la Fête de l'Indépendance.

« Le président de la République, Abdelmajid Tebboune, a reçu un message de félicitations du président des États Unis d'Amérique, M. Donald Trump, à l'occasion du 64e anniversaire de la fête de l'Indépendance et du recouvrement de



la souveraineté nationale. Ce dernier lui a exprimé ses félicitations les plus sincères, souhaitant au peuple algérien davantage de progrès et de prospérité », indique un communiqué de la Présidence de la République.

« Le président américain a également souligné que les relations algéro-américaines ont connu, au cours de l'année écoulée, un renforcement et un développement accrus, saluant les progrès accomplis dans le cadre du partenariat bilatéral, notamment dans les domaines du soutien à la paix, à la sécurité et de la coopération dans la lutte contre le terrorisme. Il a de plus mis en avant l'essor de la coopération économique entre les deux pays, au service des intérêts communs des peuples algérien et américain », ajoute la même source.

Baccalauréat 2026 : les résultats annoncés dimanche 12 juillet



Pour les candidats libres, les résultats seront accessibles via le site de l'ONEC, ainsi que par SMS gratuits (*567#) auprès des opérateurs Mobilis, Ooredoo et Djezzy.

Les résultats de l'examen du baccalauréat (session 2026) seront annoncés dimanche 12 juillet à 10h00, a indiqué le ministère de l'Éducation nationale. Le ministère de l'Éducation nationale a informé que les résultats de l'examen du baccalauréat seront disponibles, pour les candidats scolarisés, à travers les listes des bacheliers affichées au niveau des établissements d'enseignement, ainsi que via le site de l'Office national des examens et concours (ONEC), l'espace des parents et par SMS gratuits (*567#) auprès des opérateurs Mobilis, Ooredoo et Djezzy, indique mercredi un communiqué du ministère.

France : le gouvernement confirme le gel du point d'indice des fonctionnaires en 2027

Le gouvernement français a confirmé mercredi le maintien du gel du point d'indice des fonctionnaires en 2027, prolongeant une mesure déjà appliquée en 2026, au terme d'une réunion à Bercy qui s'est soldée par le départ anticipé des organisations syndicales.

Réunis autour du ministre des Comptes publics, David Amiel, les représentants des huit syndicats de la Fonction publique espéraient obtenir des annonces sur une revalorisation générale des rémunérations. Le gouvernement a toutefois écarté toute hausse du point d'indice, privilégiant une politique axée sur les évolutions de carrière et les promotions individuelles.

Selon le cabinet du ministre, une augmentation de 1 % du point d'indice représenterait un coût annuel de 2,4 milliards d'euros pour les finances publiques.

L'exécutif a annoncé plusieurs mesures destinées à favoriser les parcours professionnels, notamment une meilleure prise en compte de l'expérience lors des recrutements dans la fonction publique de l'État, une accélération des promotions pour les catégories B, C et les attachés dès 2026, ainsi qu'un relèvement des quotas de promotion interne permettant à davantage d'agents de catégorie C d'accéder à la catégorie B sans concours.

Les organisations syndicales dénoncent trois années consécutives de gel du point d'indice, la suppression de la prime exceptionnelle de pouvoir d'achat et une dégradation du pouvoir d'achat des agents publics dans un contexte d'inflation persistante.

Faute d'avancées sur les rémunérations, les syndicats maintiennent leur appel à une journée nationale de mobilisation le 29 septembre. Selon une source syndicale, Force ouvrière, qui ne s'était pas encore officiellement jointe au mouvement, devrait annoncer prochainement sa participation.

Canicule : l'Europe demande à la Turquie «tous les climatiseurs disponibles»

Plusieurs pays européens, dont la France et l'Allemagne, ont demandé à la Turquie de leur envoyer les climatiseurs disponibles, leurs stocks étant épuisés à cause de la chaleur record. Alors qu'une nouvelle vague caniculaire approche, la pression monte sur les magasins, les services de santé et les foyers. Plusieurs pays européens demandent à la Turquie de leur envoyer « tous les climatiseurs disponibles », alors que leurs propres stocks s'épuisent sous l'effet d'une chaleur record, rapporte le quotidien turc *Türkiye*, qui cite le directeur général d'une entreprise technologique. Des demandes auraient notamment été adressées par la France et l'Allemagne. En France, où

une nouvelle vague de chaleur est attendue prochainement, la situation devient particulièrement tendue : des altercations ont eu lieu dans des magasins entre des clients cherchant à acheter des climatiseurs et des ventilateurs. La pression se fait aussi sentir dans les hôpitaux. Des médecins français comparent la charge imposée au système de santé par cette chaleur anormale à celle observée pendant la pandémie de Covid-19. La demande d'installation de climatiseurs explose également dans d'autres pays européens. En juin, elle a bondi de 373 % en Espagne et de 340 % au Royaume-Uni. La France sous la menace d'un nouveau dôme de chaleur La France se prépare désormais à un troisième épisode

caniculaire cette semaine. Après un week-end déjà chaud, les températures devraient continuer à grimper dans l'Hexagone sous l'effet d'un puissant dôme de chaleur installé sur l'ouest de l'Europe. Ce 5 juillet, les très fortes chaleurs doivent gagner le Sud-Ouest dans l'après-midi, avec des maximales comprises entre 35 et 37°C et des pointes pouvant atteindre 38 à 40°C. Le 6 juillet, la chaleur devrait remonter vers le nord du pays. Selon les prévisions, les températures pourraient localement atteindre 40°C, voire 41°C. La vague pourrait durer jusqu'au week-end prochain, même si Météo-France fait encore état d'une incertitude sur son intensité.

ALORS QUE LA PASTÈQUE EST EN CHUTE LIBRE SUR LE MARCHÉ DE DÉTAIL

La sardine et la volaille accessibles aux petites bourses

Les prix des fruits et légumes dépendent fortement de la saison et de la région. D'habitude les prix des fruits et légumes durant le début de l'été connaissent une hausse sur les étals des marchés algériens. Mais, en ce début de l'été 2026, on remarque que les légumes de base sont accessibles alors que les prix des fruits demeurent relativement chers.

Certes les mercuriales varient selon les régions d'autant que les fruits de saison et certains légumes exigent un budget plus

important. A titre d'exemples, on remarque que la pomme de terre affiche le prix de 110 DA le kilo, alors qu'elle est considérée comme la base du couffin. La tomate est cédée entre 55 DA le kilo pour le petit calibre et entre 130 DA et 150 DA le kilo pour celle plus grosse, voire 170 DA le kilo. La courgette est affichée entre 150 DA à 170 DA le kilo. Le prix de la laitue se situe entre 200 DA et 300 DA le kilo. Quant aux carottes et aux oignons, leurs prix sont affichés entre 80 et 110 DA le kilo. Les haricots verts affiche un prix variant entre 250 DA à 340 DA le kilo. Et c'est donc le légume le plus cher de la saison.

Le poivron affiche des prix variant entre 100 et 150 DA le kilo, selon la taille.

Côté volaille, le poulet affiche le prix de 330 DA le kilo à 360 DA le kilo pour un poulet entier déplumé. Les morceaux sont

plus chers, avec l'escalope vendue entre 650 et 730 DA le kilo. Côté poisson frais à Alger, les prix moyens constatés sur le marché sont pour la sardine, entre 300 DA à 600 DA le kilo, voire, parfois jusqu'à 1 200 DA le kilo, selon sa taille.

La dorade est affichée autour de 1 300 DA à 1 400 DA le kilo. La crevette entre 2000 DA, 2 500 DA et 5 500 DA le kilo, selon sa taille (blanche, gambas ou royale).

Le calamar affiche environ 3 800 DA le kilo ; alors que pour le sar, les prix varient entre 600 DA et 700 DA le kilo.

Ceci dit, concernant les fruits de saison comme les raisins, les poires et les nectarines, les prix débutent à 350 DA.

Pour la pastèque, le prix varie entre 50 DA et 70 DA le kilo. Certains marchands la vendent même à 250 DA la pièce pour un gros calibre « 10 kg environ »,



car les prix se sont effondrés. Cette chute s'explique par les rumeurs d'intoxication qui ont impacté les prix sur les marchés en pleine saison de production. Ce qui fait que le client reste hésitant pour l'achat de ces fruits.

Quant aux bananes, elles affichent le prix de 400 DA le kilo. Les cerises se négocient autour de 400 DA à 600 DA selon la qualité et la région.

Enfin, en évoquant tous les prix des fruits et légumes, il convient d'attirer l'attention sur le rôle des ministères du Commerce et de l'Agriculture qui surveillent les marchés. Ils publient parfois des prix officiels pour protéger le pouvoir d'achat et lutter contre la spéculation. Leurs opérations

visent à réduire les intermédiaires. Des mercuriales (prix de référence) sont régulièrement publiées pour informer le consommateur.

D'Ailleurs, des mesures de contrôle et de la stabilisation, il y a lieu de noter les sorties sur le terrain des brigades mixtes (contrôle des prix et répression des fraudes) qui sillonnent les marchés de gros et de détail pour sanctionner les contrevenants.

Encore faut-il bien rappeler que l'État exige l'affichage des prix et l'utilisation des factures pour éviter les hausses injustifiées. De plus, l'État encourage également la vente directe du producteur au consommateur pour garantir des prix justes.

Saïd Ben

GNL ALGÉRIEN

Nouvelles destinations et renforcement sur le marché mondial

Le gaz naturel liquéfié algérien poursuit son expansion internationale. Le groupe Sonatrach a annoncé, mercredi dans un communiqué, la livraison de sa première cargaison de GNL à destination de l'Allemagne. Une opération inédite qui illustre la stratégie de diversification des exportations gazières de la compagnie et son ambition de consolider sa place parmi les fournisseurs clés du marché mondial. La cargaison a été livrée le 2 juillet au terminal de regazéification flottant Wilhelmshaven 1, sur la côte allemande de la mer du Nord. Chargée au niveau du complexe de liquéfaction GL2Z à Bethioua, dans la wilaya d'Oran, elle a été acheminée à bord du méthanier Tessala, propriété du groupe pétrolier public. Pour Sonatrach, cette livraison marque une étape symbolique : l'entrée du GNL algérien sur le marché allemand, première économie européenne et pays engagé dans une profonde recomposition de son mix énergétique depuis la crise ukrainienne. Berlin multiplie les infrastructures de FSRU pour réduire sa dépendance au gaz russe et sécuriser ses approvisionnements. L'arrivée du gaz algérien répond directement à ce besoin.

UNE STRATÉGIE DE DIVERSIFICATION ASSUMÉE

Cette opération s'inscrit dans le cadre de la stratégie de diversification des exportations gazières de la compagnie. Historiquement orienté vers l'Italie et l'Espagne via gazoducs, l'Algérie mise désormais sur le GNL pour atteindre de

nouveaux clients, plus éloignés et non connectés par pipe. Le groupe confirme ainsi « la capacité de Sonatrach à saisir les opportunités offertes par les évolutions du marché international du gaz naturel, tout en renforçant la valorisation de ses ressources sur des marchés stratégiques à fort potentiel ». La livraison témoigne également de « la flexibilité commerciale du groupe et de son engagement à consolider sa présence sur les principaux marchés énergétiques internationaux », précise le communiqué. Avec une flotte de méthaniers en propre et des capacités de liquéfaction de plus de 25 millions de tonnes/an réparties entre Arzew et Skikda, Sonatrach dispose des leviers pour arbitrer entre contrats long terme et ventes spot selon la demande.

CAP SUR LES MARCHÉS À FORT POTENTIEL

À travers cette opération, Sonatrach entend « poursuivre le développement de ses exportations vers ce marché ». L'Allemagne rejoint ainsi la liste croissante des destinations du GNL algérien qui compte déjà la Turquie, la France, le Royaume-Uni, la Chine, l'Inde ou encore la Corée du Sud. Le groupe a multiplié ces deux dernières années les cargaisons spot vers l'Asie, profitant des primes de prix et des tensions sur l'offre mondiale. L'Europe reste toutefois prioritaire. Le groupe vise à consolider « sa position de fournisseur clé et sa contribution au renforcement de la sécurité des approvisionnements énergétiques de l'Europe », souligne le communiqué. Dans un contexte où l'UE cherche à remplacer

durablement le gaz russe, l'Algérie se positionne comme un partenaire fiable, proche géographiquement et doté de réserves prouvées de plus de 4.500 milliards de m³.

VALORISER LA RESSOURCE ET SÉCURISER LES REVENUS

Au-delà du volume, l'enjeu est la valorisation. Le GNL offre des marges plus élevées que le gaz par pipe et permet de capter la demande des marchés premium. La flexibilité logistique du Tessala et des autres méthaniers du groupe donne à Sonatrach la capacité de répondre rapidement aux appels d'offres et aux pics de consommation hivernaux. Cette montée en puissance s'accompagne d'investissements dans l'amont gazier. Le développement des champs de Hassi R'Mel, Tinhert ou du Sud-Ouest, combiné à la réduction du torchage et à l'amélioration du taux de récupération, doit garantir des volumes exportables sur le long terme. Un acteur qui compte sur l'échiquier énergétique mondial

Avec cette première cargaison vers Wilhelmshaven, l'Algérie envoie un signal clair : son GNL n'est plus cantonné au bassin méditerranéen. En diversifiant ses destinations et en s'implantant sur des hubs stratégiques comme l'Allemagne, Sonatrach renforce son statut d'acteur global. Une dynamique qui consolide la sécurité énergétique de ses clients tout en maximisant la rente gazière nationale, dans un marché mondial du GNL de plus en plus compétitif et interconnecté.

H.B.

LA CONJONCTURE

Par R. N.

Promouvoir un usage rationnel de l'énergie

Les activités de la Caravane nationale de sensibilisation à la rationalisation de la consommation d'énergie ont été lancées, hier, dans plusieurs wilayas de l'ouest du pays, à l'initiative du groupe Sonelgaz, en coordination avec l'Agence nationale pour la promotion et la rationalisation de l'utilisation de l'énergie (Aprue) et plusieurs partenaires.

Cette initiative s'inscrit dans le cadre du programme national visant à promouvoir un usage rationnel de l'énergie, notamment durant la saison estivale, marquée par une forte hausse de la demande en électricité.

Les wilayas d'Oran, Relizane, Saïda, Tiaret, Tlemcen, Mascara et Sidi Bel-Abbes ont ainsi donné le coup d'envoi de caravanes de sensibilisation et de journées portes ouvertes destinées au grand public, sous le slogan : "Rationaliser notre énergie, garantir notre avenir".

Les activités prévues portent sur la diffusion de conseils pratiques permettant de réduire la consommation d'électricité, notamment le réglage des climatiseurs à 24 C, l'extinction des éclairages inutiles, le recours à la lumière naturelle et la limitation de la consommation durant les heures de pointe, dans le but de préserver les ressources énergétiques, en particulier le gaz naturel, et de réduire les factures de consommation.

A Oran, le lancement de la caravane a eu lieu au niveau de l'agence commerciale Mohamed-Boudiaf. Celle-ci parcourra l'ensemble des communes de la wilaya durant toute la saison estivale. Le directeur de la distribution, Ibrahim Zambou, a indiqué que cette opération vise à sensibiliser le plus grand nombre de clients à l'importance de la maîtrise de la consommation énergétique, tout en organisant des journées portes ouvertes dans les différentes agences commerciales.

A Relizane, le directeur de la distribution de l'électricité et du gaz, Abdeldaim Mokaddem, a souligné que cette initiative s'inscrit dans la politique de proximité de Sonelgaz envers ses clients et son environnement institutionnel. Il a précisé que la direction assure l'alimentation de plus de 236.000 clients en électricité et de près de 134.000 clients en gaz naturel.

A Saïda, la caravane parcourra plusieurs quartiers et espaces publics afin d'encourager les citoyens à adopter des comportements responsables en matière de consommation d'électricité et de gaz.

A Tiaret, la campagne de sensibilisation, qui se poursuivra jusqu'à la fin de l'année, prévoit des rencontres de proximité, des visites d'établissements scolaires et d'administrations, ainsi que des actions de sensibilisation dans les mosquées, avec la participation de plusieurs secteurs et associations.

A Tlemcen, le programme comprend la distribution de dépliants, l'organisation d'une caravane à travers les différentes communes de la wilaya et la tenue de journées techniques consacrées à l'efficacité énergétique.

A Mascara, une caravane de wilaya, prévue pour une durée de deux mois, proposera des rencontres de proximité, des journées d'étude, des expositions dans les structures de jeunesse et les établissements culturels, ainsi que des campagnes médiatiques avec l'implication des imams et des conseillères religieuses.

A Sidi Bel-Abbes, les journées portes ouvertes consacrées à la consommation rationnelle de l'énergie ont coïncidé avec le lancement d'une vaste caravane de sensibilisation visant à promouvoir les bonnes pratiques de consommation et à réduire la pression sur le réseau électrique durant la période estivale, afin de garantir la continuité et la qualité de l'alimentation.

Ces caravanes, qui se poursuivront au cours des prochaines semaines dans les différentes communes des wilayas de l'Ouest, s'inscrivent dans le cadre du programme national de Sonelgaz destiné à ancrer la culture de l'efficacité énergétique, à préserver les ressources nationales et à renforcer l'implication du citoyen dans la rationalisation de la consommation d'électricité et de gaz.

R.N.

ACQUISITION DE 3,5 MILLIONS DE PNEUS

Opération prévue en septembre, 13 opérateurs étrangers retenus

Le P-DG de la Société nationale de commercialisation et de distribution de produits pétroliers (Naftal), Djamel Cherdoud, a révélé mardi à Alger, que 13 opérateurs étrangers ont été retenus pour approvisionner le marché national avec 3,5 millions de pneus à partir de septembre prochain, dans le cadre du deuxième appel d'offres international lancé précédemment par l'entreprise publique, indique un communiqué de Naftal.

Cette annonce a été faite lors d'une réunion de coordination coprésidée par M. Cherdoud, et le vice-P-DG du groupe Iris, M. Djamel Guidoum, ayant regroupé les responsables des deux sociétés et les représentants des syndicats

professionnels des chauffeurs de taxi et des transporteurs de voyageurs et de marchandises.

Cette rencontre s'inscrit dans le cadre du suivi de la mise en œuvre des conventions conclues, de l'examen de la prise en charge des préoccupations des professionnels, et du renforcement des mécanismes de concertation et de coordination en vue d'améliorer les services fournis aux transporteurs.

Dans ce cadre, M. Cherdoud a précisé que l'importation de cette quantité vise à assurer la disponibilité des pneus et à répondre à la demande croissante au niveau national, permettant ainsi de mettre fin à la "pénurie" enregistrée, ajoute le communiqué.

Il a également annoncé le renforcement du réseau de distribution des pneus par l'ouverture de 220 nouveaux points de réception à travers les différentes wilayas, au profit des clients ayant acquis leurs pneus via la plateforme numérique "e-mahata.naftal.dz", ce qui permettra de porter les capacités de distribution à 6.000 pneus par jour, outre les centres de distribution actuellement agréés, en vue de rapprocher le service des citoyens et d'améliorer la fluidité de l'approvisionnement à travers l'ensemble du territoire national, selon la même source. Le P-DG a, par ailleurs,



souligné que cette réunion avec les transporteurs constitue une "étape importante" pour évaluer le processus de partenariat liant Naftal aux syndicats professionnels, en vue de répondre à leurs préoccupations et de renforcer les mécanismes de concertation avec eux, ajoutant que ces rencontres périodiques "reflètent la volonté de la société d'instaurer un dialogue permanent et constructif avec ses partenaires". M. Cherdoud a également ajouté que Naftal accordait une importance majeure à sa relation commerciale avec "Iris", compte tenu de sa contribution à l'approvisionnement du marché national en pneumatiques, affirmant que les deux entreprises sont

déterminées à promouvoir cette coopération afin de contribuer à la régulation du marché national et de répondre aux besoins des professionnels du transport, à travers la création d'un groupe de travail conjoint chargé de suivre la mise en œuvre des accords, de coordonner les efforts et de proposer des solutions à même de renforcer le partenariat public-privé et d'atteindre les objectifs communs.

Pour sa part, M. Guidoum a réitéré l'engagement d'Iris à augmenter le quota de pneumatiques alloué à Naftal au profit des professionnels du transport et des chauffeurs de taxi, de manière à satisfaire la demande croissante, soulignant que la coopération et la coordination entre les deux entités se poursuivront afin de lutter contre la spéculation et les pratiques illégales, et de contribuer à garantir l'approvisionnement du marché national dans des conditions transparentes et régulées, ajoute la même source. Les représentants des syndicats professionnels ont, quant à eux, salué le niveau de coopération

existante avec Naftal, le secrétaire général du Syndicat national des chauffeurs de taxi, Sid Ali Ait El-Hocine, ayant loué les efforts de l'entreprise pour répondre aux besoins des professionnels du transport, faisant observer qu'elle avait satisfait à plus de 4.000 demandes au cours des trois derniers mois, une réactivité également saluée par le président de l'Union nationale des transporteurs, Mohamed Bilal.

Par ailleurs, la rencontre a été l'occasion d'évaluer le bilan de la coopération conjointe et d'examiner les différentes préoccupations et propositions soulevées par les représentants des syndicats professionnels, l'accent ayant été mis sur l'importance de poursuivre le dialogue et la concertation périodique afin de développer les services fournis et de les adapter aux besoins des professionnels du secteur des transports, dans le cadre d'une approche participative fondée sur la confiance, l'engagement et la responsabilité partagée, conclut le communiqué.

Hamza B.

PROJET DE LA LIGNE MINIÈRE EST

Visite d'inspection du tronçon Bouchegouf-Dréa



Les travaux au niveau du projet de la ligne minière Est qui se poursuivent, notamment sur le tronçon reliant Bouchegouf (Guelma) et Dréa (Souk Ahras) sur une distance de 121 km, ont fait l'objet d'une visite d'inspection effectuée par une délégation de l'Agence nationale d'études et de suivi de la réalisation des investissements ferroviaires (ANESRIF), où des instructions ont été données pour que soient mobilisés tous les moyens afin d'accélérer la cadence de réalisation de ce projet stratégique, indique mercredi un communiqué du ministère des Travaux publics et des Infrastructures de base. Lors de cette visite effectuée par le Directeur général de l'Agence, Azzedine Fridi, en présence de cadres du ministère et de l'Agence ainsi que de respon-

sables des entreprises de réalisation, l'accent a été mis sur la nécessité de respecter les délais contractuels et d'atteindre les objectifs fixés pour l'ensemble de ce projet.

Cette visite s'inscrit dans le cadre du suivi des travaux de réalisation du projet de la ligne minière Est Annaba-Tébessa-Bled El Hadba (422 km), et en application des instructions du ministre des Travaux publics et des Infrastructures de base, Abdelkader Djellaoui, visant à intensifier le suivi sur le terrain des projets d'infrastructures de base, ajoute la même source.

La visite a concerné nombre de chantiers de terrassement et les sites de réalisation d'ouvrages d'art, M. Fridi ayant évalué l'état d'avancement enregistré, notamment en ce qui concerne les travaux de nivellement des pentes

et de préparation des bases et supports de ponts, au regard de la nature géographique difficile du terrain traversé par une importante partie du projet.

Il s'est également enquis des moyens humains et matériels mobilisés au niveau des différents chantiers et inspecté de près le rythme des travaux et les indicateurs de réalisation enregistrés sur le terrain.

Le responsable a également écouté les explications techniques sur le taux d'avancement des travaux et les mesures prises pour relever les différents défis, en soulignant l'impératif de maintenir la même cadence de réalisation, conformément au programme tracé, souligne le communiqué.

La réunion de coordination a été présidée par M. Fridi, en présence de cadres de l'Agence et de responsables des sociétés de réalisation, consacrée à évaluer le taux d'avancement des travaux et à arrêter le programme de travail pour la prochaine étape, l'accent ayant été mis sur la nécessité de continuer à renforcer les moyens humains et matériels, à travers les différents chantiers et à mobiliser tous les moyens nécessaires pour augmenter le rythme de réalisation afin de respecter les délais contractuels et réaliser les objectifs tracés pour ce projet stratégique, précise la même source.

R.N.

GARA DJEBILET

Mise en service de la station de détente de gaz alimentant le projet d'exploitation

Le groupe Sonelgaz a annoncé, mercredi dans un communiqué, la mise en service de la station de détente de gaz de Toumiat (wilaya de Béchar), au profit du client industriel Feraal, afin d'assurer un approvisionnement régulier en gaz naturel au projet d'exploitation du minerai de fer extrait de la mine de Gara Djebilet (wilaya de Tindouf).

Cette réalisation s'inscrit dans "le cadre de la concrétisation des engagements de Sonelgaz d'accompagner les mégas projets stratégiques de l'Etat, à travers la mise à disposition des infrastructures énergétiques nécessaires à la réussite des mégas projets structurants", précise la même source.

La nouvelle station, réalisée par Sonelgaz-Transport Gaz (STG), filiale du groupe public, garantira un approvisionnement régulier et sécurisé en gaz naturel du complexe Feraal, principal partenaire industriel du projet de Gara Djebilet, créant ainsi les conditions énergétiques indispensables à la réalisation des objectifs de production du projet, selon la même source.

Cette installation qui a été réalisée "selon les normes techniques les plus élevées", est raccordée à un gazoduc de 28 pouces de diamètre, et doté d'une capacité de débit de 15.000 M3 normalisés par heure, répondant ainsi aux besoins énergétiques du projet durant sa première phase, ajoute le communiqué.

Cette réalisation illustre "le haut niveau de compétence des équipes de STG et leur capacité à mener à bien les projets stratégiques dans les délais impartis".

Elle confirme également "le rôle central du groupe en tant que partenaire clé de l'Etat dans la concrétisation des mégas projets nationaux, grâce à la mise en place d'infrastructures énergétiques modernes et fiables, accompagnant la dynamique de développement que connaît l'Algérie".

R.N.

AVEC UNE CROISSANCE ATTENDUE À 3,8 % EN 2026

Le FMI a fait état de perspectives positives pour l'économie nationale

Le Fonds monétaire international (FMI) a salué les avancées réalisées par l'Algérie en matière de diversification économique et de lutte contre le blanchiment d'argent, tout en soulignant la robustesse des perspectives de l'économie nationale à court terme.



Au terme de sa mission de consultation en Algérie, le FMI a fait état de perspectives positives à court terme, avec une croissance attendue à 3,8 % en 2026.

Une équipe du Fonds monétaire international (FMI), dirigée par Charalambos Tsangarides, a séjourné à Alger du 16 au 30 juin dans le cadre de la mission de consultation menée au titre de l'article IV pour l'année 2026. Dans un communiqué publié le 6 juillet, l'institution financière a dressé un état des lieux de l'économie algérienne, entre croissance solide à court terme et des efforts à faire sur d'autres chantiers. Pour l'année 2025, la croissance économique est restée « robuste », selon le FMI, portée par d'importants investissements et estimée à 3,9 %. La croissance du secteur des hydrocarbures est restée modérée, tandis que l'inflation a augmenté depuis septembre 2025, tirée notamment par la hausse importante du prix des bijoux et par une progression plus modérée des prix alimentaires.

UNE CROISSANCE SOLIDE

À court terme, les perspectives demeurent « globalement positives ». Le FMI prévoit une croissance du PIB de 3,8 % en 2026, soutenue par la hausse des prix des hydrocarbures, qui devrait augmenter les exportations algériennes et les recettes budgétaires. L'inflation devrait toutefois « s'accélérer temporairement », tandis que le déficit extérieur devrait diminuer sous l'effet combiné de la hausse des prix des hydrocarbures et du recul des importations. Le déficit budgétaire, en revanche, devrait rester élevé. Après avoir diminué à 10,5 % du PIB grâce aux dividendes élevés et ponctuels des entreprises publiques et de la Banque d'Algérie, ainsi qu'à l'augmentation des recettes hors hydrocarbures, il pourrait repartir à la hausse. Cette évolution risquerait d'alourdir la dette publique et de réduire progressivement les réserves internationales du pays.

LE CHANGE ET LE SECTEUR PRIVÉ AU CŒUR DES RECOMMANDATIONS

Le FMI recommande aux autorités algériennes de consolider le budget par la mobilisation de nouvelles recettes hors hydrocarbures et la rationalisation des dépenses, tout en évitant le financement monétaire. Il préconise également une politique monétaire plus restrictive si l'inflation persiste, ainsi qu'une plus grande flexibilité du taux de change afin d'améliorer la capacité de l'économie à absorber les chocs extérieurs. L'institution appelle aussi à améliorer le fonctionnement du marché formel des devises, alors que la prime de change sur le marché parallèle demeure élevée malgré les mesures introduites par la Banque d'Algérie.

Elle recommande par ailleurs d'élargir l'assiette fiscale, de renforcer le respect des obligations fiscales et de réduire l'informalité par la numérisation et des contrôles plus stricts. Pour soutenir le secteur privé, le FMI plaide enfin pour une amélioration du climat des affaires et une concurrence plus équitable entre les entreprises publiques et privées. L'institution a également salué le retrait de l'Algérie de la liste grise du Groupe d'action financière, intervenu le 19 juin dernier, lors d'une réunion du GAFI au siège de l'OCDE à Paris.

LE RETRAIT DE L'ALGÉRIE DE LA LISTE DU GAFI, UNE RECONNAISSANCE INTERNATIONALE

Des experts en économie et en finances ont mis en avant l'importance du retrait de l'Algérie de la liste grise du Groupe d'action financière (GAFI), décidé le mois dernier, à l'unanimité par les membres de la plénière du Groupe, estimant qu'il s'agit d'une reconnaissance internationale de l'efficacité des mesures prises par les autorités publiques pour renforcer la

transparence financière au titre de la dynamique de réforme visant à développer l'économie nationale et à améliorer le climat des affaires et de l'investissement en Algérie.

Dans ce cadre, l'expert en régulation financière et bancaire, Idir Saci, a indiqué que le retrait de l'Algérie de la liste grise du GAFI est le résultat de importantes mesures en matière de lutte contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme, ayant été renforcées par l'Algérie ces dernières années à travers une série de "dispositions correctives" mises en place principalement au niveau de la Banque d'Algérie pour encadrer les transactions en espèces avec les banques, citant tout particulièrement l'adoption par les hautes autorités du pays de plusieurs décisions relatives aux transferts financiers liés aux importations et la mise en œuvre de la procédure KYC (connaissance du client) au niveau des banques et d'Algérie Poste.

La décision du GAFI est également le fruit de la "dynamique de réforme" enregistrée sur le plan législatif depuis 2024, dans le cadre du renforcement de la gouvernance financière, a ajouté l'expert, notant que les pouvoirs de la Cellule de traitement du renseignement financier ont été renforcés, parallèlement aux instructions de la Banque d'Algérie, de manière à garantir une plus grande rigueur dans le respect des règles de transparence des transactions financières et bancaires, conformément aux normes internationales en vigueur dans ce domaine.

Pour sa part, l'expert en développement économique, Abderrahmane Hadeff, a souligné que cette décision constitue une étape importante dans le processus de réformes économiques et financières en cours en Algérie et une reconnaissance internationale explicite de l'efficacité des mesures prises par les autorités publiques pour renforcer la transparence financière, lutter contre le blanchiment d'argent et le financement du terror-

isme, et adapter le système national aux standards internationaux.

Le retrait de l'Algérie de la liste grise constitue un indicateur fort du rétablissement de la confiance internationale dans l'environnement financier national et de la capacité des institutions algériennes à répondre aux exigences de réforme et de modernisation conformément aux standards internationaux, a-t-il soutenu.

M. Hadeff a, par là même, rappelé "le processus de réforme global et continu" engagé par l'Algérie au cours des dernières années en vue de renforcer le cadre législatif et réglementaire, de développer les mécanismes de contrôle et de supervision financière, d'améliorer les systèmes de traçabilité et de conformité et de moderniser les procédures relatives à la connaissance des clients et à la surveillance des opérations financières et commerciales.

Il a ajouté que les mesures prises ont également porté sur le renforcement de la coopération entre les différentes instances internationales, le système du registre de commerce et la modernisation des règles encadrant l'exercice des activités économiques, contribuant ainsi au renforcement de la transparence des transactions économiques et commerciales. Selon lui, la décision du GAFI traduit aussi la qualité, l'efficacité et la capacité du système législatif algérien à s'adapter rapidement aux exigences internationales.

En effet, la révision de plusieurs textes législatifs et réglementaires et la promulgation de nouvelles législations démontrent la capacité de l'Algérie à développer un environnement juridique conforme aux normes internationales et mieux adapté aux mutations de l'économie mondiale, a-t-il expliqué.

De son côté, le professeur d'économie, Slimane Nacer, s'est félicité du retrait de l'Algérie de la liste grise du GAFI, assurant qu'il aura un impact positif sur

l'économie nationale et, plus particulièrement, sur l'attractivité de l'Algérie pour les investissements étrangers et l'amélioration de son climat des affaires, faisant remarquer que la sortie de l'Algérie de cette liste permettra de lever les obstacles auxquels pourraient être confrontés les opérateurs économiques algériens à l'étranger.

Rappelant les nombreuses mesures prises récemment par l'Algérie dans les domaines bancaire et financier et en matière de régulation des pratiques commerciales et de création d'entreprises, M. Nacer a affirmé que la décision du GAFI envoie un signal fort quant à l'engagement de l'Algérie à respecter toutes les conditions internationales en lien avec la lutte contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme et en faveur de la transparence des transactions financières et économiques.

Pour rappel, l'Algérie a été retirée le mois dernier, de la liste grise du Groupe d'action financière, lors de sa réunion au siège de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) à Paris. La décision de retrait de l'Algérie de la liste des juridictions faisant l'objet d'une surveillance renforcée (liste grise) a été adoptée à l'unanimité par les membres de la session plénière du GAFI.

Cette session historique a été marquée par la participation de la délégation algérienne, conduite par le ministre des Finances, M. Abdelkrim Bouzred, et le Gouverneur de la Banque d'Algérie, M. Mohammed Lamine Lebbou, ce qui témoigne de l'importance stratégique accordée par l'Etat, sous la conduite du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, aux enjeux liés à la lutte contre le blanchiment de capitaux, le financement du terrorisme et le financement de la prolifération des armes de destruction massive, ainsi qu'à la consécration de la transparence financière.

Hamza B.

BEJAIA :

Colloque national sur la chanson patriotique d'expression amazighe

Le thème «Chanson patriotique d'expression amazighe: textes, contexte et voix engagées» a fait l'objet d'un colloque organisé mardi à Bejaia, au cours duquel l'accent a été mis sur le rôle du chant patriotique dans la mobilisation de la société durant la Guerre de libération nationale.



Les participants à cette manifestation, organisée par le Centre de recherche en langue et culture amazighes (CRLCA), se sont intéressés à la poésie chantée d'expression amazighe en tant qu'instrument de conscientisation politique, de mobilisation populaire et de préservation de la mémoire collective durant le mouvement national et la révolution. Le co-président du colloque, Dr. Kamel Medjoub, a indiqué que les universitaires et chercheurs réunis au campus d'Aboudaou (Université de Bejaia) ont souligné que ce patrimoine immatériel a constitué un affluent majeur de la résistance nationale. Selon lui, le chant patriotique a su formaliser la conscience patriotique bien avant le déclenchement de la révolution, le 1er novembre 1954. Il a, à ce propos, souligné l'impact de la poésie chantée dans l'éveil de la conscience collective. En s'alliant à la musique, le texte poétique s'adresse directement à l'affect et s'ancre plus facilement dans la mémoire collective. Sa structure rythmique en fait un vecteur de transmission de mots d'ordre et de sensibilisation bien plus mémorable et accessible pour les masses populaires que d'autres outils, tels que les tracts par exemple, a-t-il expliqué. La rencontre a été l'occasion de revenir sur les racines de ce chant qui remontent aux années 1940, a précisé le Dr. Medjoub. Entre autres œuvres, il a cité le célèbre chant «A Yemma Aâzizen ur ttru» (Ne pleure pas chère mère !)

de Farid Ali et le texte de Hocine Ait Ahmed «Tura qrib ad nennay» (Bientôt nous combattrons), qui ont grandement contribué à la maturation de l'idée de l'indépendance.

L'argumentaire du colloque met, d'ailleurs, en relief la trajectoire de figures emblématiques telles que Taleb Rabah, démontrant la double fonction de ce patrimoine : un soutien psychologique et moral indéfectible pour les familles algériennes, doublé d'un puissant levier de cohésion identitaire.

Plusieurs chanteurs d'expression amazighe ont émergé, réanimant par le verbe le sentiment national à la faveur de la cause nationale. Parmi eux, ceux qui ont franchi le pas de l'engagement sur le terrain en intégrant les rangs du Front de libération nationale (FLN), comme c'est le cas du chanteur Farid Ali, est-il rappelé. L'apport des voix féminines a

été également abordé. Le chant féminin s'est imposé comme une archive historique vivante, documentant les batailles, le sacrifice des martyrs et les exactions coloniales, tout en immortalisant les noms des chefs de la révolution, à l'exemple du colonel Amirouche Ait Hamouda, a-t-on mentionné.

Le colloque a pour objectif final de souligner l'importance de l'élaboration d'une cartographie nationale de la poésie de la résistance, l'institutionnalisation biennale de ce rendez-vous et la mise en place d'une plateforme numérique d'archivage de ce legs historique.

A noter que cette rencontre, en hommage au chanteur de la révolution, Allaoua Zerrouki et s'étalant sur deux jours, s'inscrit dans le cadre de la célébration du 64e anniversaire de la Fête de l'indépendance et du recouvrement de la souveraineté nationale.

POUR S'ENQUÉRIR DE L'ÉTAT DE SANTÉ DU MOUDJAHID MAAMAR CHORFI : Une délégation du ministère des Moudjahidine à Annaba

Une délégation du ministère des Moudjahidine et Ayants-droit s'est rendue au chevet du moudjahid Maamar Chorfi, membre de l'Armée de libération nationale, hospitalisé au CHU Ibn Rochd d'Annaba pour s'enquérir de son état de santé après l'agression criminelle dont il a été victime dernièrement dans la wilaya de Tébessa.

Dans une déclaration à l'APS, le chef du cabinet par intérim au ministère des Moudjahidine et Ayants-droits, Karim Belhadad, a indiqué que cette visite s'inscrit dans le cadre de "l'intérêt particulier que le secteur des moudjahidine et ayants-droit porte à la famille révolutionnaire, et ce, à travers le suivi continu de leur état de santé et leur situation sociale, ainsi que leur assistance en toutes circonstances, en application des orientations du ministre du secteur, M. Abdelmalek Tacheriff".

Il a ajouté que "le ministre suit de près l'évolution de l'état de santé du moudjahid Maamar Chorfi et veille à ce que lui soit assurée la prise en charge nécessaire en coordination avec les autorités locales et les instances sanitaires spécialisées".

Cette visite concrétise "la résolution de l'Etat à assister les moudjahidine et les ayants-droit et à demeurer fidèle à leurs sacrifices immenses, ce qui reflète la place dont ils jouissent dans l'Algérie indépendante", a ajouté le responsable.

Au cours de la visite, le chef du cabinet par intérim a transmis au moudjahid Maamar Chorfi, les salutations du ministre des Moudjahidine et Ayants-droit, affirmant "la solidarité totale du ministère et sa détermination à suivre son état de santé jusqu'à son rétablissement".

Le responsable a souligné que le ministère des Moudjahidine et Ayants-droit "dénonce fermement l'agression criminelle ayant visé dernièrement le moudjahid Maamar Chorfi, et entrainé la mort de sa fille", assurant du "soutien du ministère au moudjahid et aux membres de sa famille et de son engagement à l'épauler en cette circonstance douloureuse".

A l'occasion, M. Belhadad a présenté au nom du ministère des Moudjahidine et Ayants-droit, les plus sincères condoléances à la famille de la défunte et à son père moudjahid, priant Allah de lui accorder son immense miséricorde et de l'accueillir en son paradis, de prêter à ses proches patience et réconfort et d'accorder au moudjahid un prompt rétablissement et une pleine santé".

LANCEMENT DANS LES DIFFÉRENTES WILAYAS DU PAYS CE JEUDI :

Des projets associatifs financés au titre de l'année 2026

Les directions de la jeunesse et des sports à travers les différentes wilayas du pays organiseront, ce jeudi, une rencontre d'information pour l'annonce officielle du lancement de projets associatifs financés au titre de l'année 2026, sous le slogan: «un partenariat efficace pour des projets de jeunesse créatifs et porteurs», a indiqué, hier mardi, un communiqué du ministère de la Jeunesse. Cette rencontre s'inscrit dans le cadre de «la mise en œuvre des programmes de l'appel à projets financés de manière centralisée au titre de l'année 2026, et de la concrétisation du partenariat entre le secteur de la jeunesse et le mouvement associa-

tif», précise la même source. Outre l'annonce officielle du lancement des projets bénéficiaires du financement, cette rencontre vise à présenter les objectifs de ces projets et les résultats attendus, à mettre en valeur le rôle du partenariat entre le secteur de la jeunesse et les associations dans la promotion des initiatives de jeunesse et le renforcement du développement local, à encourager l'implantation des clubs au sein des établissements de jeunesse, ainsi qu'à présenter et à favoriser l'adhésion à la plateforme «Charaka», selon le communiqué. Elle réunira les représentants des associations bénéficiaires du financement, les cadres

du secteur de la jeunesse, les membres de la commission locale de suivi des projets associatifs, les membres du Conseil supérieur de la jeunesse (CSJ), les jeunes leaders du programme «DZ Young Leaders», ainsi que les associations partenaires, les acteurs locaux et la corporation médiatique.

Cette rencontre illustre «la volonté du secteur de la jeunesse d'accompagner les associations bénéficiaires des financements et de garantir le démarrage effectif des projets dans les meilleures conditions organisationnelles et médiatiques, contribuant ainsi au renforcement de la participation des jeunes, à la promotion de l'action associative constructive et à l'élargissement des domaines de partenariat et de complémentarité au service de la jeunesse et de la société», conclut le communiqué.

ACCIDENT DE LA ROUTE :

28 morts et 1644 blessés en une semaine

Vingt-huit (28) personnes sont décédées et 1644 autres ont été blessées dans des accidents de la route survenus durant la période allant du 28 juin au 4 juillet en cours dans plusieurs wilayas, a indiqué un bilan de la Protection civile. Le bilan le plus lourd a été enregistré dans la wilaya de Tamanrasset avec 6 morts et 37 blessés dans 11 accidents de la circulation. Par ailleurs, le dispositif de surveillance des plages a permis de sauver 4665 personnes de noyade, de prodiguer des soins de première urgence à 1494 autres et d'évacuer 250 personnes vers les structures sanitaires locales, a ajouté la même source, déplorant toutefois 14 décès par noyade en mer et 5 autres dans des réserves d'eau. En outre, les unités de Protection civile sont intervenues pour l'extinction de 2972 incendies, notamment urbains et industriels, dont les plus importants ont été enregistrés au niveau des wilayas d'Alger (283 incendies), Constantine (158 incendies) et Annaba (148 incendies). Concernant le dispositif de lutte contre les incendies de forêt et de récolte, la Protection civile est intervenue pour l'extinction de 363 incendies du couvert végétal dont 11 incendies de forêts, 10 incendies de maquis, 33 incendies de broussailles, 153 incendies de récoltes, 44 incendies d'arbres fruitiers, 84 incendies de bottes de foin et 28 incendies de palmiers à travers plusieurs wilayas du territoire national.

ALGER :

Des créneaux de baignade réservés aux enfants de la lune

Les services de la wilaya d'Alger ont récemment réservé des créneaux de baignade nocturnes au profit des enfants de la lune, en vue de répondre à leurs besoins spécifiques et leur permettre de profiter des loisirs estivaux, indique hier, un communiqué de ces services. Cette démarche s'inscrit dans le cadre du "programme d'animation de la ville d'Alger durant les vacances d'été", dans le cadre duquel un créneau de baignade nocturne a été réservé aux enfants de la lune au niveau de la piscine de proximité de Birtouta en adéquation avec les besoins spécifiques de cette catégorie, leur permettant ainsi de profiter de cet espace dans les meilleures conditions.

PLAN 2026-2030 EN TUNISIE:

Le troisième district mise sur le développement des échanges avec l'Algérie et la Libye

Le ministre de l'Economie et de la Planification Samir Abdelhafidh a indiqué, lors d'une séance d'audition consacrée au projet du Plan de développement 2026-2030, notamment aux plans des troisième et quatrième districts, que le diagnostic établi sur la situation du développement met en évidence des disparités dans les niveaux de développement entre les gouvernorats d'une même région, ainsi qu'entre les délégations au sein d'un même gouvernorat.



Cette situation concerne également les gouvernorats composant le troisième district. Il a estimé que le projet du plan de développement territorial du troisième district — Siliana, Sousse, Kasserine, Kairouan, Monastir et Mahdia — soumis au débat, prévoit des projets visant à mettre en place des systèmes intégrés de chaînes de valeur, à travers la valorisation des produits distinctifs de ce district, notamment dans les domaines de l'agriculture biologique, des industries agroalimentaires, du textile et des industries mécaniques, tout en tirant parti de sa position géographique pour développer les échanges commerciaux avec l'Algérie et la Libye.

Le ministre a affirmé que le projet du plan territorial du troisième district vise à investir dans les secteurs renouvelables, l'économie verte et bleue, à attirer les

investissements et à diversifier l'offre touristique, notamment à travers le développement du tourisme médical et culturel. Cette orientation est de nature à renforcer l'équilibre et la connectivité territoriale sur la base de la complémentarité économique, ainsi qu'à instaurer des systèmes économiques intégrés entre les différents gouvernorats composant cette région.

Samir Abdelhafidh a également souligné que le troisième district — Tozeur, Sidi Bouzid, Sfax et Gafsa — se distingue par une diversité géographique et économique reflétant la richesse de ses ressources naturelles et humaines. Il fait toutefois face à des disparités en matière de développement, à une faiblesse de la coordination et de l'intégration entre les zones urbaines et rurales, ainsi qu'à un recul de la compétitivité des activités économiques

traditionnelles, dans un contexte marqué par la faiblesse des investissements dans les secteurs prometteurs.

Il a affirmé que le projet du plan de développement territorial de cette région vise notamment à investir dans la jeunesse, l'éducation, la formation professionnelle et la transformation numérique des secteurs sociaux.

Il prévoit également la réalisation de plusieurs projets structurants ayant un impact positif sur l'intégration territoriale et régionale, l'orientation vers l'exploitation des eaux alternatives, l'ouverture de nouvelles perspectives d'investissement dans l'économie verte et circulaire, les énergies renouvelables, ainsi que la valorisation des potentialités prometteuses pour développer davantage les partenariats régionaux et internationaux et exploiter les diverses ressources naturelles.

MAURITANIE :

Le CRA décroche le poste de secrétaire général adjoint de l'ARCO

Le Croissant-Rouge algérien (CRA) a décroché le poste de secrétaire général adjoint de l'Organisation arabe du Croissant-Rouge (ARCO), à l'issue de sa participation aux travaux de la 50e session de l'assemblée générale de l'organisation, tenue à Nouakchott (Mauritanie), a indiqué un communiqué du CRA. « Cette réalisation qualitative reflète la place prestigieuse qu'occupe le CRA aux niveaux arabe et international » et « sa présence croissante au sein de l'organe dirigeant de l'action humanitaire arabe », précise le communiqué. Cette réalisation revêt « une importance particulière dans la mesure où elle s'inscrit dans le prolongement d'une dynamique ascendante du CRA au sein des structures de l'organisation, après son élection lors de la session précédente en tant que membre du comité exécutif », ce qui confirme « la confiance grandissante dont il jouit à l'échelle arabe et consacre le statut qu'il occupe désormais en tant que partenaire actif dans l'élaboration des orientations stratégiques de l'action humanitaire arabe commune », ajoute-t-on de même source. Cette élection revêt également « une importance particulière » d'autant plus qu'elle « coïncide avec la célébration du cinquantenaire de la création de l'ARCO, dont le siège est établi dans la capitale saoudienne, Riyad, et qui constitue le cadre fédérateur des sociétés nationales arabes opérant dans les domaines humanitaire et de secours ». « Cette consécration est le couronnement du parcours honorable du CRA, qui maintient sa présence distinguée dans les différents fora régionaux et internationaux, réaffirmant ainsi son engagement indéfectible envers les valeurs humanitaires, de bénévolat et de solidarité, ainsi que sa contribution efficace au développement de l'action humanitaire arabe commune », conclut la même source.

MAROC

Une crise structurelle sur fond de corruption

LE QUOTIDIEN DES MAROCAINS est fait de chômage, de précarité, de dégradation de la qualité de l'enseignement et des services de santé, de manque d'opportunités d'emploi ainsi que de l'augmentation de l'émigration et du désespoir. Au Maroc, de plus en plus de voix s'élèvent pour dénoncer la persistance de la crise structurelle qui frappe le Royaume dans plusieurs domaines, dans un contexte marqué par la dégradation de la situation sociale et l'emprise croissante des réseaux de corruption et de rente, désormais présents dans les différents rouages de la vie publique pour s'approprier les richesses et les ressources du pays. Responsables politiques, défenseurs des droits humains et écrivains associent leurs voix pour tirer la sonnette d'alarme et la dégradation continue du quotidien des Marocains. Un quotidien fait de chômage, de précarité, de dégradation de la qualité de l'enseignement et des services de santé, de manque d'opportunités d'emploi ainsi que de l'augmentation de l'émigration et du désespoir. Une réalité que le conseil national de la jeunesse du mouvement Justice et Bienfaisance impute au Makhzen. Cet échec impacte la jeunesse marocaine qui continue de payer le plus lourd tribut. Pour le conseil, la crise que traverse le Maroc est « une crise d'un système politique qui

continue de reproduire l'autoritarisme et la corruption à travers la promotion d'illusions d'ouverture et de réforme, alors que les mêmes politiques et les mêmes choix, qui ont aggravé les crises du pays et fait perdre aux citoyens toute confiance dans les institutions, se poursuivent ». L'Association marocaine des droits humains a critiqué pour sa part la situation de l'enseignement dans le pays, notamment le projet dit des « établissements pilotes », soulignant la persistance de l'abandon scolaire et la faiblesse de la qualité de l'enseignement. Dans un communiqué, l'association a indiqué que « le recours à un emprunt de 750 millions de dollars auprès de la Banque » ne s'est pas traduit par « une amélioration de la qualité de l'enseignement ni des conditions de scolarisation ». S'appuyant sur des rapports nationaux et internationaux, l'association a pointé du doigt les insuffisances et lacunes du système, et ses conséquences dont la persistance de la crise des apprentissages, précisant qu'environ 60% des enfants âgés de dix ans demeurent incapables de lire et de comprendre un texte simple.

DE NOUVELLES TAXES AGGRAVENT LES SOUFFRANCES DE LA POPULATION

Par ailleurs, la paupérisation des

Marocains est accentuée par la prise de mesures par le gouvernement du Makhzen qui a instauré, à titre d'exemple, au début du mois de juillet, de nouvelles taxes afin de combler l'important déficit du Trésor, dans un contexte marqué par la généralisation de la corruption et la poursuite du pillage des richesses du peuple marocain, privé des conditions les plus élémentaires d'une vie digne. Ces nouvelles mesures fiscales viennent s'ajouter à plusieurs autres taxes instaurées au cours des derniers mois, aggravant considérablement les difficultés sociales de la population marocaine, notamment avec la réduction des subventions accordées aux produits de première nécessité et l'effondrement du pouvoir d'achat. De nombreux médias marocains ont largement relayé les récentes hausses d'impôts, qui suscitent de vives critiques dans le pays. Selon eux, les citoyens sont une nouvelle fois appelés à supporter les conséquences de politiques jugées inefficaces, alors que leurs conditions de vie continuent de se dégrader. En 2025, les recettes du Trésor public ont progressé grâce à une augmentation de 35,5% des impôts directs et de 12,1% des impôts indirects. Toutefois, cette hausse des recettes fiscales ne s'est pas traduite par une amélioration des services publics. Dans un article, l'économiste marocain

Ayoub Redouani dénonce la poursuite du détournement des fonds publics sous couvert de fiscalité et la protection accordée aux responsables de la corruption. Il affirme que 45 milliards de dirhams (près de 4,8 milliards de dollars), destinés au programme d'urgence de réforme de l'enseignement, ont été dilapidés sans résultats concrets, tandis que seuls de petits fonctionnaires ont été poursuivis dans des procès qualifiés de symboliques. L'économiste relève également que 65 milliards de dirhams (environ 6,9 milliards de dollars) de fonds publics ont été alloués à 272 établissements publics en 2024, alors que ces organismes sont censés contribuer au financement du budget de l'État. Il estime par ailleurs que l'évasion fiscale des grandes fortunes représente au moins 25 milliards de dirhams par an, tandis que les proches du pouvoir bénéficieraient d'importantes exonérations fiscales. Selon lui, « le peuple marocain paie de sa subsistance quotidienne pour enrichir les grandes entreprises et les puissants hommes d'affaires ». Des défenseurs des droits humains et des acteurs politiques ont, eux aussi, dénoncé les nouvelles mesures fiscales, estimant qu'elles alourdissent davantage le fardeau des citoyens, déjà confrontés à de grandes difficultés pour satisfaire leurs besoins essentiels.

AGRICULTURE EN ALGÉRIE : APPROCHE TERRITORIALE ET GOUVERNANCE SECTORIELLE

Quels parcours alternatifs ?

Par : Mohamed KHIATI (*)
Docteur et Expert Agronome

L'eau économisée grâce à ces techniques pourrait coûter, pense-t-on, moins cher que celle produite par dessalement ou par traitement des eaux usées. Alors que le taux d'irrigation reste encore bas avec des pertes élevées en eau affectant la productivité par hectare irrigué.



Le m³ d'eau n'est pas suffisamment valorisé par les cultures à haute valeur ajoutée. Les incitations à la gestion efficace et économe permettent de préserver cette denrée de productivité. Par ailleurs, la médiocrité du réseau hydrographique, sa structure et les faibles écoulements, n'ont pas favorisé l'aménagement d'un espace agricole intensif du point de vue de son exploitation. Il convient enfin de souligner que, plus que la succession des saisons, ce sont les irrégularités et les excès qui marquent profondément le régime des pluies en Algérie.

e). Pression sur le foncier agricole : L'Algérie a connu une situation du foncier agricole des plus complexes qui s'est traduite sur le terrain par une diversité de statuts juridiques et de politiques de sa gestion ayant eu pour effet, parfois, une certaine rupture de la relation entre la terre et l'exploitant et le non-respect par les bénéficiaires des obligations définies par la réglementation, dans les cahiers de charge,, mais également et dans de nombreux cas, à un partage informel mais réel des terres (cas des EAC). Encore que ces observations ne concernent que le domaine public sur lequel s'est focalisée toute l'attention délaissant le patrimoine foncier agricole du secteur privé qui constitue 2/3 de la SAU nationale et pour une large part relevant de l'agriculture familiale. Aujourd'hui, la problématique du foncier agricole a commencé, en dépit des difficultés, de connaître des prémises d'un règlement permettant la sécurisation des exploitants agricoles en définissant la concession comme mode d'ex-

ploitations des terres relevant du domaine privé de l'Etat et la promotion de l'investissement structurant privé. La pression sur le foncier est aussi liée au morcellement dû à son régime et aux successions, à l'extension de l'urbanisation sur les terres agricoles et à leur mitage changeant de fait, leur vocation et à la tension conflictuelle parfois constatée entre l'élevage ovin et concessions agricoles, dans certaines zones notamment les zones steppiques.

f). La question relative à la durabilité de l'agriculture saharienne : Pour l'agriculture saharienne l'on s'accorde à dire que celle-ci présente une chance de développement, sauf qu'elle nécessite conciliation entre l'existant en matière de ressources et les impératifs de développement. Dans ces zones, deux modèles s'entrecroisent : i- le modèle intensif d'agriculture saharienne et ii-le modèle oasien qui constitue la colonne vertébrale qui, ensemble, appellent gestion et exploitation rationnelles et durables. Dans ces écosystèmes fragiles, la qualité des eaux et des sols se dégradent progressivement par l'effet de la salinisation qui menace la viabilité de l'agriculture à terme étant donné que les prélèvements excessifs d'eau modifient les conditions d'écoulement souterrain induisant les changements de la composition des eaux. Encore que l'apparition de grandes exploitations tend à accroître la consommation d'eau augmentant la pression sur les nappes.

g). Des structures agraires limitant l'effort d'investissement : Le paysage des struc-

tures agraires reste fortement dominé par les petites exploitations agricoles couvrant presque 25% de la SAU dont la catégorie des terres agricoles à fort potentiel est sujette au mitage par les implantations urbaines et infrastructurelles handicapant l'exploitation optimale des terres. La configuration des structures agraires semblent être contraignante, dans la mesure où la majorité des exploitations sont conduites en régime pluvial et situées dans des zones où la pluviométrie est inférieure à 400 mm/an marquées par une tendance au désinvestissement et à la décapitalisation. Les données du RGA-2001, notent que seules 3% des exploitations font recours au crédit bancaire et 8% déclarent avoir contracté une assurance agricole. D'autre part, l'amélioration des rendements des principales productions (céréales, légumes secs et lait surtout) reste en deçà des espérances surtout au regard d'une demande interne en forte croissance et des investissements consentis. Il reste toutefois à constater que la faible productivité est liée essentiellement au faible usage des intrants. Le RGA, 2001 note que seul 14% des exploitations utilisent des engrais, 9% des herbicides et semences sélectionnées, 6% un semoir en ligne. Il n'est pas alors étonnant que les rendements enregistrés soient faibles. Leur bilan mitigé est en partie le résultat d'une combinaison de facteurs structurels défavorables dont les plus importants sont les limitations des ressources naturelles (eaux, terres), les changements défavorables des structures agraires

(taille des exploitations) et l'insuffisance des gains de productivité. Il est aussi le résultat d'une succession de politiques agricoles parfois à caractère partiel et inachevé dans leur mise en œuvre.

h). Faiblesses sur le plan institutionnel. L'un des points de faiblesse du secteur qu'on s'attache, vaille que vaille, à surmonter réside dans les formes d'organisation de ses structures. A ce titre, le diagnostic effectué dans plusieurs institutions relevant du secteur agricole dans le cadre d'un projet (TCP-Algérie/FAO), intitulé (Plan d'action de modernisation de l'appareil de vulgarisation et d'appui conseil) engagé par le MADR au cours de la période (2012/2014). Ledit diagnostic a concerné plus dans 485 structures publiques et privées ayant répondu à une grille d'auto-analyse de leurs activités, performances, relations avec les partenaires et clients. S'il est vrai que le diagnostic visait surtout les liens et les synergies dans le système de vulgarisation et de communication en milieu rural, il n'en demeure pas moins qu'il a fait état de nombreux constats :

- D'abord, il est observé l'existence d'un paysage institutionnel relativement jeune, diversifié et couvert sur le plan spatial et thématique, avec un équilibre public/privé en cours de construction, mais marqué néanmoins par une différence entre les missions initialement fixées et les activités réalisées qui relèvent plus d'une gestion administrative que d'un management adaptatif et participatif.

- Sur les plan des compétences, il est fait état d'un

faible taux d'évaluation du travail /productivité par rapport au temps d'exécution et aux moyens mobilisés, de l'inadéquation le plus souvent, entre les profils des ressources humaines et le statut, rôles et missions principales des institutions diagnostiquées.

- Encore qu'il est observé une faible concordance des moyens humains et financiers par rapport aux objectifs opérationnels retenus avec un certain déséquilibre dans la structure des catégories socio-professionnelles avec une marge de manœuvre limitée dans l'élaboration par les institutions de leurs programmes avec un poids dominant des activités administratives par rapport aux activités techniques.

- Le diagnostic fait par ailleurs état de l'absence d'une vision à long terme des structures avec une difficulté à exploiter les capacités de changement pourtant existantes et une concentration des centres de décision au niveau de la tutelle et des structures elles mêmes. A contrario, la circulation de l'information est considérée relativement comme bonne, mais buttant à l'usage restreint des «Tics»; avec un faible taux de partenariat formalisé avec le secteur privé et les associations agricoles.

- La faible contribution dans les domaines du savoir et de l'innovation technique, institutionnelle, organisationnelle ou sociale, conjugués à la problématique liée à la valorisation des résultats de la recherche qui restent peu intégrés dans le circuit et tissu des entreprises socio-économiques agricoles ou para-agricoles.

Suite en page 9

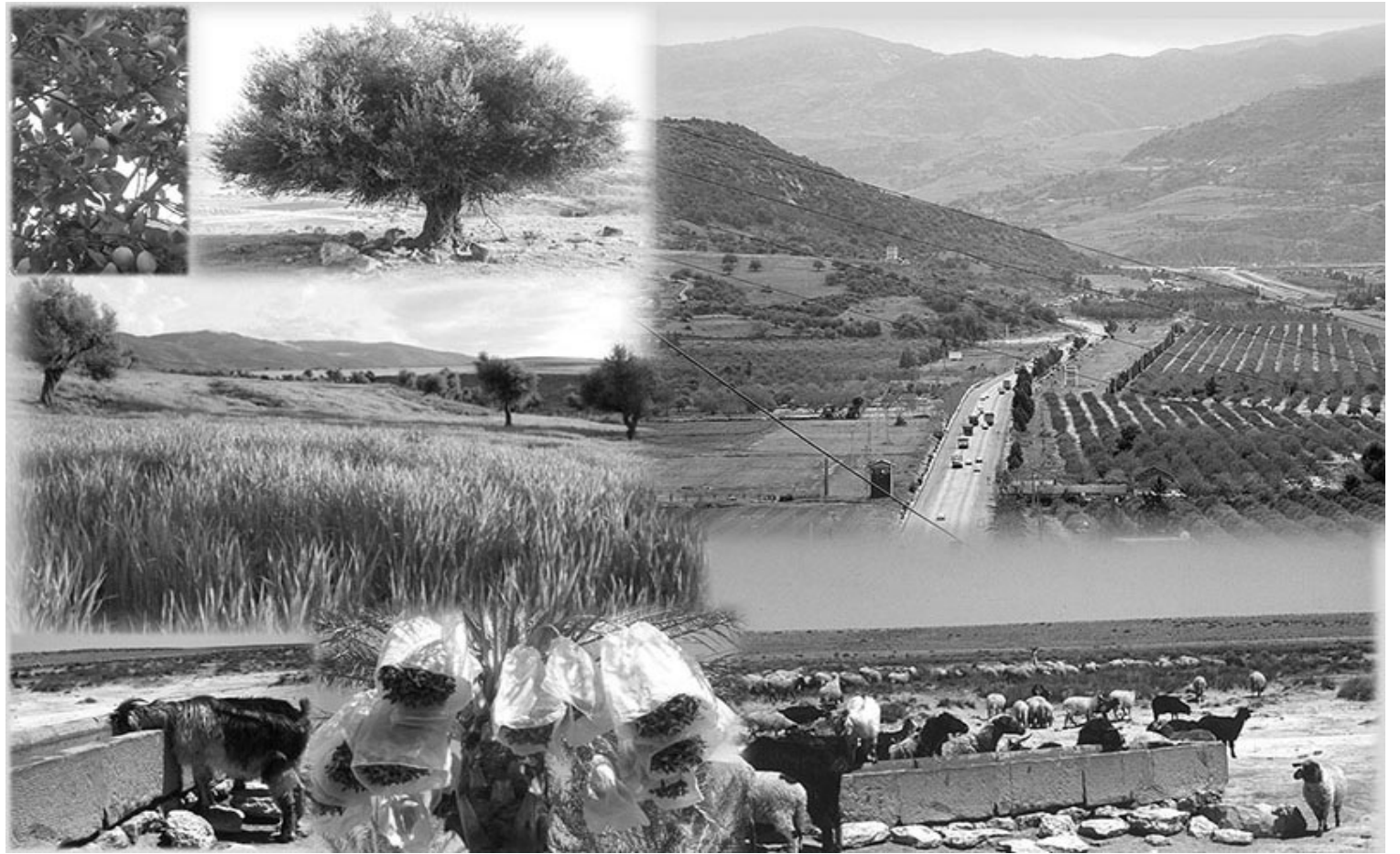
Suite de la page 8

i). Domaine des forêts et contraintes : La cartographie des forêts en Algérie révèle que celles-ci couvrent tout au plus 11% le territoire national. Ce taux est jugé insuffisant pour assurer un équilibre physique et biologique des espaces existants. Elles s'étendent sur 39 wilayas et près de 1100 communes montagneuses pour la plupart. L'ensemble de ce patrimoine fut géré juridiquement depuis 1984 par la loi 84-12 du 23 juin 1984 modifiée et complétée portant régime général des forêts qui déclare d'intérêt national la protection, le développement et l'utilisation rationnelle des forêts, des autres formations forestières et des terres à vocation forestière.

Il est à noter que l'activité forestière et sylvicole fut basée historiquement sur organisation mise en place d'une manière systématique sur l'ensemble des wilayas sans tenir compte des spécificités quant aux potentialités, aux centres d'intérêt et à l'importance de la charge de travail. L'administration forestière comprend, en 2022, une direction générale avec ses services déconcentrés formés de 58 Conservations, de 210 circonscriptions, de 510 districts et 1396 triages [9]

Cette administration (la DGF), a plaidé depuis quelques années pour la révision de ladite loi et de son adaptation aux évolutions et mutations que connaît le pays sur le plan économique et social. En effet, une nouvelle loi fut promulguée fin 2023 « relative aux forêts et aux richesses forestières visant leur préservation, leur valorisation et exploitation rationnelle dans le cadre d'une vision globale et durable » [10]. Cette dernière pourrait remédier aux limites de la gestion du patrimoine, déjà constatées.

Convient-il de mentionner que le patrimoine forestier demeure exposé à des processus de dégradation liés, en somme, à l'érosion, aux actions anthropiques de défrichement à la prolifération de maladies spécifiques et surtout aux incendies eu égard de sa composition floristique en espèces très combustibles [11]. Une moyenne de 32.000 ha part en feux chaque année [12]. De plus, les produits forestiers (économie forestière), en dépit des mesures engagées restent peu valorisés, alors que les reboisements opérés depuis des décennies à ce jour ont connu un développement considérable, mais l'évaluation des « ratages » n'est pas souvent mesurée. On estime cependant qu'un million d'hectares ont été reboisés depuis l'indépendance. Pour le volet protection des ressources, il est souvent constaté que les plans d'action conçus pour lutter contre la désertification ont tendance à être lents dans leur exécution sur le terrain. La nappe alfatière quant elle reste en deçà de son exploitation et val-



orisation. Quant à la conservation de la biodiversité, celle-ci est souvent limitée aux parcs nationaux, aux réserves naturelles et autres aires protégées (zones humides) ; elle n'est pas pour autant menée sur la base d'une gestion dynamique durable. La faible connaissance du potentiel faunique ne permet outre mesure, l'identification des menaces qui pèsent sur ce potentiel pour planifier pour gérer au mieux son usage à des fins de développement socio-économiques. Des études effectuées suggèrent le traitement de la biodiversité selon une approche intersectorielle concertée en considérant la vulnérabilité et les impacts des changements climatiques sur les principaux écosystèmes et la diversité biologique. Ces études demeurent toutefois fragmentaires bien que des tentatives en la matière aient été réalisées et qui, dans le fond, sont sporadiques. L'inventaire du patrimoine floristique et faunistique n'est pas systématique.

2.2. Quelques parcours alternatifs suggérés :

A l'heure actuelle, l'on devrait se projeter à l'avenir en suggérant quelques options et alternatives pour relever les défis qui doivent être étudiés, à temps et avec soin, car les systèmes alimentaires et agricoles pourraient s'orienter vers différentes trajectoires en fonction de l'évolution d'une série de facteurs dont la croissance démographique, l'usage des ressources naturelles, les choix alimentaires, les technologies utilisées seront autant d'éléments à prendre en considération. Au-delà, des éléments de prospective doivent être établis visant à réexaminer les systèmes agraires et ceux de production avec rationalisation des ressources en eau d'irrigation et de mise en valeur des terres compte du glissement de la carte agricole vers le Sud..

Les options proposées ici sont fondées pour l'essentiel, sur les principales sources de préoccupations liées à l'agriculture et à l'alimentation et ce, en corrélation avec la croissance démographique et les tensions et menaces qui pèsent sur les ressources naturelles et les potentialités agricoles. En termes de démographie, il est constaté une nette évolution des populations avec une tendance à l'agglomération et la sédentarisation de la population rurale. En terme de faciès naturel du monde rural est marqué foncièrement par la diversité de ses zones, ses écosystèmes et agro-systèmes parfaitement dépendant de la géographie, du relief et de la variabilité climatique qui, ensemble, exercent une forte pression sur une agriculture déjà majoritairement pluviale et soumise aux caprices de la nature.

A ce titre, essayons de résumer quelques uns des parcours alternatifs susceptibles de guider la vision et l'action du développement au cours des années à venir en corrélation avec la dynamique démographique et l'utilisation des ressources naturelles et l'exploitation des potentialités agricoles il s'agit alors de :

a. Transformer, promouvoir et valoriser les espaces ruraux :

En Algérie, la promotion du monde rural a toujours été au centre des préoccupations des pouvoirs publics et ce, depuis l'indépendance. Il s'est transformé à des rythmes accélérés mu par la succession des politiques publiques et tout particulièrement les politiques de développement agricole et rural qui ont induit des changements profonds au gré des possibilités et des opportunités qu'il offre et des différenciations qu'il autorise. Les efforts colossaux entrepris en matière de développement se sont focalisés sur l'apport des investissements productifs con-

séquents (publics et privés), le désenclavement, le développement des réseaux routiers, de chemin de fer, des télécommunications, l'amenée d'énergie électrique et renouvelable jusqu'aux ménages et villages les plus reculés, l'accès à l'eau potable, l'éducation, les soins médicaux sont autant d'actions ayant conduit à une profonde transformation du monde rural.

Parallèlement, l'environnement économique et social de l'agriculture et du monde rural en général, a été pris en charge à travers le règlement de la question foncière, les facilités accordées en matière d'accès aux intrants et aux crédits, la modernisation des assurances agricoles et l'implication des associations et des organisations professionnelles et interprofessionnelles dans les programmes et projets de développement. La dynamique enregistrée a concerné l'ensemble du territoire et a concouru à libérer les initiatives et à créer les synergies entre les divers acteurs. Deux facteurs ont influencé le monde rural : le premier est lié aux programmes et projets de développement; le second aux politiques d'aménagement du territoire, du développement local et surtout à celles du foncier agricole, lesquels facteurs ont induit une double rupture: (i), un bouleversement socio-spatial au niveau des campagnes et (ii), les mutations intervenues à la faveur des changements sociopolitiques. Dans les zones steppeuses, les approches de développement appellent implication accrue des agropasteurs et ce, en répartissant le milieu en sous zones géo-climatiques pouvant garantir une meilleure planification et maîtrise du pastoralisme. Ceci suggère l'actualisation du code pastoral de 1975, compte tenu des mutations socio-économiques qu'a connues la région en favorisant les processus de préservation,

de protection et promotion des espaces agro-pastoraux et pastoraux pour garantir la complémentarité entre la mise en valeur des terres et les parcours de pâturage.

D'autre part, l'introduction d'espèces végétales adaptées en milieu steppique, la mise en défens et l'actualisation des études distinguant les terres de parcours, de celles des zones agricoles potentielles sont autant de mesures à entrevoir pour promouvoir les espaces steppiques tout en interdisant les pratiques des labours illicites et les défrichements illégaux par des dispositifs réglementaires spécifiques assortis de l'institution d'un système de veille, de suivi, de contrôle et de vulgarisation appropriés en direction des éleveurs et des agropasteurs.

Pour les élevages, l'identification des cheptels par des signes de marquage avec des procédés adaptés, le suivi sanitaire et la traçabilité des déplacements, la préservation des races locales et leurs spécificités génétiques et la dynamisation des interventions et l'exploitation des infrastructures réalisées et leur valorisation demeurent des facteurs permettant la gestion efficace des parcours et des élevages.

Au plan de la mise en valeur des terres, un aspect qui, du reste, façonne le monde rural, l'utile est d'opter pour l'élaboration ou à la finalisation des études de faisabilité des périmètres tout en les orientant vers des systèmes intensifs de type (élevages-fourrages) et d'entrevoir, pour l'abreuvement des cheptels, la réalisation ou la réhabilitation de points d'eau tout particulièrement au niveau des parcours présahariens et des périmètres aménagés. Ici, l'installation de retenues collinaires ou de bassins d'accumulation pourrait servir amplement le domaine agricole et celui de l'élevage.

A suivre

EL MOUDJAHID :

EN L'ABSENCE D'UNE MAJORITÉ AU SEIN DE LA NOUVELLE APN

Place au jeu des alliances

Les résultats provisoires des élections législatives du 2 juillet, tels qu'annoncés par l'Autorité nationale indépendante des élections (ANIE), dessinent la composition mosaïque de la future APN.



Selon les premiers résultats préliminaires de l'ANIE, les scores obtenus par les trois partis sus évoqués totalisent 222 sièges, soit largement plus que la moitié des 407 que compte l'APN.

Cette majorité numérique, confortable et indiscutable, leur confère d'emblée la capacité de former un bloc parlementaire cohérent, sans avoir besoin de rechercher des alliés extérieurs pour gouverner.

Cependant, au-delà du simple calcul, c'est la nature même de leur soutien indéfectible au président de la République qui rend cette alliance naturelle.

Le positionnement politique des trois formations politiques, clairement affirmé durant la campagne électorale, les destine à former ce que la Constitution qualifie de « majorité présidentielle », une configuration qui offre au président de la République la latitude de nommer un Premier ministre ou de reconduire l'actuel, le chargeant de mettre en œuvre son programme.

Cette orientation est d'ailleurs confortée par la déclaration même du Président Tebboune le 2 juillet dernier, lorsqu'il a rappelé que la Constitution prévoit deux cas de figure distincts.

« La désignation d'un chef de gouvernement, issu de la majorité parlementaire en cas de victoire de l'opposition, ou la nomination d'un Premier ministre, lorsque la majorité présidentielle l'emporte », avait expliqué le Président Tebboune dans une déclaration à la presse après avoir accompli son devoir électoral au centre de vote de l'Ecole Ahmed-Aroua à Bouchaoui (Alger-Ouest), dans le cadre des législatives.

Cette vision prospective pour l'avenir du pays, trouve aujourd'hui sa concrétisation dans les résultats des urnes, qui ne laissent guère de place au doute sur la nature de la majorité qui émerge de la prochaine APN. Forts de leur poids numérique et de leur cohérence politique, le FLN, le RND et le Front El Moustakbal sont donc en mesure de défricher

la voie au Président Tebboune pour la nomination d'un Premier ministre, conformément à l'article 105 de la Constitution.

Ce dernier disposera alors de la responsabilité de lui proposer un Gouvernement et d'élaborer un plan d'action pour la mise en œuvre du programme présidentiel, qu'il soumettra au Conseil des ministres.

Toutefois, la majorité présidentielle, qui se dessine, ne se limitera probablement pas à ce seul trio gagnant, car d'autres formations politiques, pourraient également être invitées à rejoindre ce bloc. Le Mouvement El-Bina, qui a obtenu 38 sièges, et le Parti de la Voix du Peuple (PVP), avec 19 sièges, apparaissent comme des « alliés naturels » pour intégrer cette majorité élargie, renforçant ainsi son assise parlementaire et sa légitimité politique.

L'option d'une majorité présidentielle extensible se définit donc de plus en plus clairement, offrant au futur gouvernement une base parlementaire solide et diversifiée.

Le jeu des alliances et des tractations promet d'être particulièrement actif dans les tout premiers instants qui suivront l'installation des nouveaux députés, prévue conformément à l'article 133 de la Constitution, soit le quinzième jour suivant la proclamation définitive des résultats par la Cour constitutionnelle.

Ce constat, couplé à la déclaration faite par le président de la République pour qui l'APN est « l'une des principales institutions constitutionnelles et républicaines accompagnant le développement du pays sur les plans politique et économique », dessine les contours d'une nouvelle séquence politique où l'efficacité et la mise en œuvre du programme présidentiel primeront sur les intérêts strictement partisans.

L'ECHO D'ALGERIE ENLEVEMENT CONTRE RANÇON À ALGER

La victime libérée, les ravisseurs arrêtés

Les éléments de la brigade de police judiciaire relevant de la sûreté de la circonscription administrative d'El Harrach ont réussi cette semaine à libérer une personne kidnappée et à arrêter ses ravisseurs. La victime a été enlevée au niveau du parking du centre commercial Ardis, à Mohamadia, par un groupe criminel d'identité et de nombre inconnus, a souligné la même source. Après l'alerte, les membres de la brigade, sous la supervision du parquet territorialement compétent, ont lancé une enquête approfondie en utilisant les moyens techniques, a ajouté le communiqué, précisant que les investigations ont permis de localiser la victime et d'identifier les suspects. En nombre de quatre, dont trois ressortissants étrangers, ces derniers ont été arrêtés pour « enlèvement en vue de demander une rançon », a fait savoir la Sûreté d'Alger, indiquant que trois armes blanches prohibées ainsi que deux véhicules utilisés dans le crime ont été saisis. Les mis en cause ont été présentés devant le procureur de la République de Dar El Beïda pour constitution d'une association de malfaiteurs en vue de commettre le crime d'enlèvement et de séquestration d'une personne par violence, menace et ruse, exercice d'actes de torture sur une personne, ainsi que détention d'armes blanches prohibées.

LE QUOTIDIEN D'ORAN

BAISSE DES PRIX DU POULET

Les éleveurs laissent des plumes

Malgré l'autosuffisance atteinte en viande blanche et en œufs de consommation, la chute brutale des prix a plongé de nombreux producteurs dans une grave crise financière. Certains éleveurs ont déjà cessé leur activité en raison de pertes devenues insoutenables. Face à cette conjoncture, la Fédération nationale des éleveurs de volailles affirme suivre de près l'évolution du marché. Elle indique poursuivre ses démarches auprès des pouvoirs publics afin de faire remonter les préoccupations des professionnels et de proposer des solutions concrètes pour rétablir l'équilibre de la filière. La Fédération se veut néanmoins rassurante. Selon elle, la situation devrait progressivement s'améliorer, rappelant que la filière a déjà connu, par le passé, des cycles similaires de baisse suivis d'une reprise. Elle annonce, par ailleurs, la tenue prochaine d'une réunion avec le ministère de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche afin d'examiner les difficultés du secteur, de présenter les revendications des éleveurs et d'étudier les mesures susceptibles de sortir la filière de cette impasse. Dans une déclaration au 'Le Quotidien d'Oran', le président de la Fédération nationale des aviculteurs, Ali Benchaïba, attribue cette crise à une surproduction de viande blanche, d'œufs de consommation et de poussins. Une offre largement supérieure à la demande a provoqué un effondrement des prix, désormais inférieurs aux coûts de production. Il précise que la plaque de 30 œufs est actuellement cédée entre 320 et 330 dinars au niveau des producteurs, tandis que le poulet est tombé à 220 dinars le kilogramme. Quant au poussin de chair, son prix a chuté

jusqu'à 30 dinars l'unité. « Ces prix ne couvrent même plus les coûts de production », déplore-t-il, soulignant que de nombreux petits éleveurs ont enregistré des pertes considérables, poussant certains à abandonner définitivement leur activité. Selon lui, la Fédération a officiellement saisi le ministère de l'Agriculture afin d'exposer l'ampleur de la crise et de proposer des solutions permettant de préserver cette activité stratégique. Parmi les principales propositions figure une régulation de la filière en amont. La Fédération préconise d'adapter les importations de poussins aux besoins réels du marché afin d'éviter les excédents de production. L'objectif est d'assurer un meilleur équilibre entre l'offre et la demande tout au long de l'année et de stabiliser les prix. « Nous plaçons pour des prix stables. Les fortes fluctuations, avec des hausses pouvant atteindre 500 dinars le kilogramme puis des chutes à 200 dinars, pénalisent aussi bien les producteurs que les consommateurs », explique Ali Benchaïba. La Fédération insiste également sur la nécessité d'une régulation en aval à travers le stockage des excédents de production. Elle regrette toutefois la réticence des opérateurs privés à investir dans les chambres froides, notamment en raison des craintes liées à l'application de la loi contre la spéculation. Elle rappelle avoir demandé la réactivation du système « Syrpalac », sans succès jusqu'à présent. Le président de la Fédération souligne également que le secteur public ne représente qu'environ 15 % des capacités du marché et estime que l'absence d'une prime de stockage constitue un autre frein au développement de cette activité. Les pouvoirs publics avaient indiqué que

cette aide nécessitait son inscription dans la loi de finances.

EXPORTER LES EXCÉDENTS ET DÉVELOPPER LA TRANSFORMATION POUR STABILISER LA FILIÈRE

Par ailleurs, Ali Benchaïba souligne que l'Algérie a désormais atteint l'autosuffisance en viande blanche et en œufs de consommation, ouvrant ainsi des perspectives prometteuses à l'exportation. Selon lui, plusieurs opérateurs ont déjà reçu des commandes provenant notamment de la Turquie, de la Libye et de plusieurs pays du Moyen-Orient.

Il rappelle toutefois que l'autorisation accordant un quota de 10 % de la production destiné à l'exportation a été suspendue. La Fédération espère la reprise rapide de cette mesure afin de permettre l'exportation des œufs de consommation, d'autant que la demande étrangère est bien réelle. Enfin, le président de la Fédération appelle à développer l'industrie de transformation afin de mieux valoriser les excédents de production. Il cite notamment la fabrication de mayonnaise, d'œufs liquides destinés à l'industrie agroalimentaire ou encore de poudre d'œufs utilisée dans la pâtisserie et d'autres industries.

À titre d'exemple, il évoque la Chine, premier producteur mondial d'œufs, qui mise fortement sur leur transformation pour développer ses exportations à forte valeur ajoutée. Une orientation qui pourrait, selon lui, offrir de nouvelles perspectives à la filière avicole algérienne tout en réduisant les déséquilibres du marché.

L'ONU ALERTE

La bande de Ghaza risque une épidémie de varicelle

L'ONU alerte, hier, sur les risques d'une épidémie de varicelle dans la bande de Ghaza, menaçant directement la santé des milliers de personnes déplacées.

Les Nations Unies redoutent une épidémie généralisée et rapide de varicelle dans les camps et les abris pour personnes déplacées de la bande de Ghaza, annonçant que près de 9.300 cas de la maladie avaient été enregistrés en seulement deux semaines. Les rapports de terrain de l'ONU indiquent que plus de la moitié des cas d'infection étaient concentrés dans le gouvernorat de Khan Younis, dans le sud de la bande de Ghaza, rapporte l'agence de presse palestinienne Wafa. Les Nations Unies relèvent également que la propagation rapide de la maladie est directement due à la surpopulation extrême dans les tentes des personnes déplacées, à la détérioration des services d'eau, d'environnement et d'assainissement, en plus de la forte hausse des températures avec l'arrivée de l'été. Les équipes de l'ONU ont confirmé avoir observé une prolifération terrifiante de rongeurs, d'insectes et de parasites dans 83 % des sites de déplacement répartis dans tout le secteur. Cette crise est aggravée par l'accumulation de milliers de tonnes de déchets solides et la stagnation des eaux usées entre les tentes. Ces conditions insalubres multiplient les risques sanitaires et font craindre une catastrophe épidémique incontrôlable, d'autant que le secteur de la santé est presque entièrement détruit.

L'OCCUPATION CIBLE DES HABITATIONS ET DES TENTES DES PERSONNES DÉPLACÉES DANS DIFFÉRENTES ZONES DE LA BANDE DE GAZA

Les forces d'occupation israéliennes ont continué de violer l'accord de cessez-le-feu dans la bande de Gaza pour le 272e jour consécutif, ouvrant le feu dans plusieurs zones et ciblant divers endroits. Elles ont également démoli des immeubles d'habitation et pris pour cible des tentes et des abris de personnes déplacées. Des tirs provenant de véhicules militaires israéliens ont été signalés dans différentes parties de la bande de Gaza, visant les zones orientales du quartier de Tuffah, à l'est de la ville de Gaza, et les zones occidentales de Rafah. Simultanément, des hélicoptères de combat ont tiré sur le nord de la bande de Gaza, et des tirs d'artillerie ont visé les zones orientales des camps de réfugiés de Bureij et de Maghazi, dans le centre de la bande de Gaza. Des sources médicales dans la bande



de Gaza ont annoncé hier, que le bilan de l'agression de l'occupation israélienne dans la bande avait atteint 73 110 martyrs et 173 599 blessés depuis le 7 octobre 2023. Les sources ont indiqué que les hôpitaux de la zone ont reçu 8 morts et 17 blessés au cours des dernières 24 heures. Elles ont expliqué que le total des martyrs depuis le cessez-le-feu du 11 octobre dernier est passé à 1 084 martyrs, les blessés à 3 491, et 799 corps ont été récupérés. Des sources médicales ont indiqué qu'un certain nombre de victimes sont toujours sous les débris et dans les rues, les ambulanciers et les secouristes n'ayant pas pu les atteindre jusqu'à présent.

DEUX MARTYRS ET 39 BLESSÉS PAR LES FORCES D'OCCUPATION À AL-RAM

Deux ouvriers sont tombés en martyrs et 39 autres ont été blessés par les forces d'occupation près du mur de séparation à Al-Ram depuis le début de l'année 2026. Le gouvernorat d'El Qods occupé souligne que sous le poids des mesures imposées par les autorités d'occupation sionistes, le chemin des milliers d'ouvriers palestiniens vers leur gagne-pain n'est plus un simple trajet quotidien, mais un parcours rempli de martyrs, de blessés, d'arrestations et d'exploitation, rapporte mardi le gouvernorat dans un communiqué relayé par l'agence de presse palestinienne Wafa.

35.000 OUVRIERS ARRÊTÉS

Le gouvernorat précise que, depuis le début de l'année, deux ouvriers sont tombés en martyrs à la suite d'agressions des forces d'occupation près du mur de séparation à Al-Ram. Il ajoute que sept autres ouvriers sont tombés en martyrs au cours de l'année 2025 dans la même zone, à la suite de tirs directs, de passages à tabac mortels ou de chutes du haut du mur lors de poursuites menées par les forces d'occupation. Selon la Fédération syndicale des travailleurs de Palestine, depuis le 7 octobre 2023, les autorités d'occupation ont intensifié leurs campagnes contre les travailleurs palestiniens, avec plus de 35.000

ouvriers arrêtés ou poursuivis et plus de 52 ouvriers tombés en martyrs alors qu'ils tentaient de subvenir à leurs besoins.

NOUVELLE VAGUE D'ARRESTATIONS À MADAMA

Selon l'agence de presse palestinienne Wafa, 14 Palestiniens ont été, par ailleurs, arrêtés à l'aube de mardi lors d'une vaste campagne menée par les forces d'occupation sionistes dans la localité de Madama, au sud de Naplouse. Des sources de sécurité indiquent que les forces d'occupation ont pris d'assaut des dizaines d'habitations et déployé largement leurs forces dans les différents quartiers de la ville, avant d'arrêter au moins 14 citoyens. Poursuivant leur opération de ratissage, les forces d'occupation ont également soumis plusieurs habitants à des interrogatoires sur le terrain.

L'OCCUPATION BLESSE ET ARRÊTE UN JEUNE HOMME QUI SE TROUVAIT À L'INTÉRIEUR D'UNE AMBULANCE AU NORD DE BETHLÉEM

Un jeune Palestinien a été blessé par balle à la cuisse par les forces d'occupation israéliennes mercredi, avant d'être arrêté au point de contrôle militaire, entre Bethléem et Jérusalem. Le Croissant-Rouge palestinien a indiqué que ses équipes ont prodigué les premiers soins à la victime sur place. Cependant, des soldats israéliens ont contraint l'équipe de secours à le transporter jusqu'au point de contrôle, où il a été arrêté dans l'ambulance.

BASSINS DE SALOMON : DES PROCÉDURES ET PRATIQUES SIONISTE VISANT À EFFACER SON IDENTITÉ HISTORIQUE ET NATIONALE

Le ministre du Tourisme et des Antiquités Hani Hayek, le gouverneur local Sami Hajawi et le vice-président du Conseil révolutionnaire, l'avocat Anton Salman, visitent le site archéologique du bassin de Salomon, dans la province de Bethléem, alors qu'il est exposé à des procédures et pratiques israéliennes visant à effacer son

identité historique et nationale. Hayek a souligné que le gouvernement palestinien continue d'intensifier ses efforts pour protéger le site des bassins de Salomon, à travers un mouvement local et international visant à préserver le patrimoine culturel matériel palestinien et à contrer les tentatives de l'occupation visant à effacer l'identité historique et nationale du site, qui fait partie intégrante de l'identité nationale du peuple palestinien. De plus, Hayek a expliqué que le ministère du Tourisme et des Antiquités continue de surveiller et de documenter toutes les violations subies par les sites archéologiques et patrimoniaux palestiniens, et de préparer des rapports périodiques qui sont soumis aux autorités locales et internationales, en particulier à l'UNESCO, afin de renforcer les efforts juridiques et diplomatiques visant à protéger le patrimoine culturel palestinien. Il a déclaré que le ministère préparait un dossier complet à soumettre à l'UNESCO dans le but d'inscrire le site des bassins de Salomon dans le cadre du système de "protection renforcée" du patrimoine culturel, offrant ainsi une plus grande protection internationale au site et contribuant à contrer les tentatives de l'occupation visant à modifier ses monuments historiques et à effacer son identité palestinienne. Il a ajouté que le ministère avait intensifié ses efforts pour encourager les groupes touristiques et les visiteurs à visiter le site, partant de sa conviction que la présence palestinienne dans les sites archéologiques constitue leur première ligne de défense et que la présence constante des citoyens est l'un des outils les plus importants pour les protéger et les préserver. Pour sa part, le ministre des Gouvernements locaux Hajawi a souligné l'importance de l'intégration des efforts nationaux entre les différentes institutions officielles et les partenaires locaux pour protéger et préserver le site des bassins de Salomon, soulignant que le ministère des Gouvernements locaux ne ménagerait aucun effort pour soutenir toutes les initiatives et projets visant à préserver ce site historique et à renforcer sa résilience face aux violations

israéliennes.

LE CLUB DES PRISONNIERS : L'OCCUPATION TENTE DE TUER LE PRISONNIER GHASSAN ZAHRA EN LUI TIRANT TROIS FOIS DES BALLE EN CAOUTCHOUC

Le club des prisonniers palestiniens a accusé le système pénitentiaire de l'occupation israélienne de la responsabilité totale de l'agression subie par le prisonnier Ghassan Ibrahim Zahra du camp de Deheisha, dans la province de Bethléem, affirmant que ce qui lui était arrivé, selon ses déclarations, équivalait à une tentative de meurtre délibéré menée par les unités de répression de l'administration des prisons. Le Club des prisonniers a expliqué dans un communiqué que les forces répressives ont tiré des balles en caoutchouc sur le prisonnier Zahra à l'intérieur de la prison du Néguev, après son transfert de la prison de Janot-Rimon le 8 juin dernier, où il a été soumis depuis le moment de son transfert à des inspections nues, humiliantes et à la dignité humaine, accompagnées d'une agression brutale et de coups meurtriers aux mains des forces répressives. Il a indiqué que le prisonnier Zohra avait été victime, le 17 juin dernier, d'une autre opération de répression menée par l'unité de "Metsada", au cours de laquelle des balles en caoutchouc avaient été tirées sur les prisonniers, ce qui avait entraîné une blessure par balle dans la région de la cuisse. Selon lui, les forces répressives lui ont tiré dessus pour la troisième fois directement, le blessant gravement et le faisant saigner, avant de le retirer de la section où il était détenu. Selon le club des prisonniers, il a essayé de marcher malgré sa blessure, mais il est tombé dans la cour de la prison à cause du saignement et de son incapacité à se déplacer, avant de perdre connaissance. Il a ensuite été transféré à la clinique de la prison, puis à l'hôpital de Soroka, où il a subi une intervention chirurgicale à la place de la blessure, avant d'être renvoyé le jour même en prison. Le club des prisonniers a confirmé que ce qui a été rapporté par le témoignage du prisonnier Zahra ne représente qu'une partie de ce à quoi il a été exposé, il s'est limité à ce qui a été autorisé à être annoncé. Le témoignage comprend d'autres détails extrêmement cruels et traumatisants, qui confirment que les forces de répression ont tenté de le tuer intentionnellement, en lui tirant des balles en caoutchouc trois fois directement et à plusieurs reprises après son transfert à la prison du Néguev. En outre, il a souligné que Zahra avait récemment été transféré à la prison de Gannot et qu'il était un ancien prisonnier qui avait passé 17 ans dans les prisons de l'occupation, dont sept ans en détention réelle et le reste en détention administrative. L'occupation l'a réarrêté en février 2025 et l'a transféré en détention administrative.

SELON LES MÉDECINS

Votre langue est le miroir de votre santé

Miroir de notre état de santé, la langue peut révéler bien plus qu'on ne le croit. Couleur, texture, apparence, etc. Ces signaux discrets sont parfois les premiers indices d'un déséquilibre interne. Voici ce que les médecins observent en priorité.



Une langue blanche : attention à la digestion

Une langue recouverte d'un enduit blanchâtre peut indiquer une mauvaise hygiène bucco-dentaire, mais pas seulement. Cela peut aussi révéler un trouble digestif ou une candidose buccale (infection fongique). Si le dépôt est épais et persistant malgré un brossage, un avis médical est recommandé.

Une langue rouge vif : signe d'inflammation

Lorsque la langue devient rouge vif et brillante, comme « vernie », cela peut signaler un

manque en vitamines du groupe B (B9, B12 notamment) ou en fer. Ces carences, fréquentes chez les femmes, peuvent entraîner fatigue, fourmillements ou irritabilité. La langue peut aussi être douloureuse ou présenter des picotements.

Une langue fissurée : pas toujours anormale

Si certaines personnes naissent avec une langue naturellement fissurée (langue scrotale), l'apparition de fissures soudaines ou douloureuses peut évoquer un syndrome inflammatoire ou un stress chronique. Une bonne hydratation et une alimentation anti-inflammatoire peuvent améliorer les symptômes.

Une langue lisse : carence ou problème d'absorption

Une langue anormalement lisse, sans papilles, peut être le signe d'une anémie ou d'un trouble de l'absorption intestinale. Ce symptôme est souvent associé à une pâleur générale et à une fatigue marquée. Une prise de sang permet de confirmer un éventuel déficit.

Une langue gonflée ou douloureuse : consultez

En cas de langue gonflée, rouge, sensible ou douloureuse, une réaction allergique, une brûlure ou une infection peuvent être en cause. Si le gonflement s'accompagne de difficultés à respirer ou à avaler, il faut consulter en urgence.

Une langue noire ou poilue : tabac ou médicaments

Rare, l'apparition d'une langue noirâtre ou à l'aspect « poilu » est souvent liée à une mauvaise hygiène buccale, à un usage excessif de tabac ou à certains traitements antibiotiques. Le phénomène est bénin, mais peut signaler un déséquilibre du microbiote buccal.

Ainsi, observer sa langue régulièrement peut aider à repérer des signaux précoces de déséquilibres internes. En cas de changement soudain, persistant ou associé à d'autres symptômes (fatigue, troubles digestifs, douleurs), un avis médical s'impose.

Ce que le manque de sommeil provoque en silence !

On le sait : bien dormir est essentiel pour la santé. Mais saviez-vous qu'un sommeil insuffisant ou de mauvaise qualité pourrait faire grimper votre tension artérielle, même si vous êtes en bonne forme ? Les études sont formelles : il existe un lien direct entre troubles du sommeil et hypertension.

Moins de 6 heures = risque accru

Dormir moins de 6 heures par nuit, surtout de façon chronique, augmente le risque d'hypertension. Selon une étude publiée dans le Journal of the American Heart Association, les personnes dormant moins que ce seuil ont une probabilité 20 % plus élevée de développer de la tension artérielle. Le manque de sommeil perturbe en effet le système nerveux autonome, responsable notamment de la régulation cardiovasculaire.

Ce qui se passe dans le corps

Lorsque nous dormons, la pression artérielle baisse naturellement. Ce phénomène, appelé « dipping nocturne », est essentiel pour permettre aux vaisseaux de se reposer. En cas de nuits trop courtes ou entrecoupées, le corps reste en alerte, les niveaux de cortisol (l'hormone du stress) restent élevés, et la pression artérielle ne redescend pas comme elle le devrait.

Apnée, insomnie : les troubles du sommeil en cause

L'apnée du sommeil, souvent ignorée, est une cause fréquente d'hypertension. Chaque pause respiratoire oblige le cœur à redoubler d'efforts, provoquant une hausse répétée de la tension. De même, l'insomnie chronique a été associée à une augmentation significative des risques cardiovasculaires.

Que faire pour limiter les effets ?

Adopter une hygiène du sommeil rigoureuse est le premier réflexe à avoir : Se coucher et se lever à heures régulières. Éviter les écrans au moins une heure avant le coucher. Réduire caféine et alcool en soirée. Pratiquer une activité relaxante comme la lecture, la méditation ou la cohérence cardiaque. Si les troubles persistent, il est conseillé de consulter un médecin ou un spécialiste du sommeil. Ainsi, un sommeil de qualité ne se résume pas à une question de confort : il est vital pour la santé cardiovasculaire. Prendre soin de ses nuits, c'est aussi protéger son cœur et prévenir l'hypertension silencieuse.

Vous transpirez beaucoup ? Ce que ça peut dire sur votre santé !

Transpirer est un mécanisme naturel pour réguler la température du corps. Mais lorsque la sueur devient excessive, gênante ou inhabituelle, elle peut aussi révéler un déséquilibre, une affection sous-jacente voire une très bonne santé ! On fait le point sur ce que révèle la transpiration.

Une réponse normale... parfois amplifiée

La transpiration est un processus indispensable pour éviter la surchauffe. Elle s'active naturellement lors d'un effort physique, en cas de stress, de chaleur ou de fièvre. Certaines personnes, cependant, transpirent davantage sans raison évidente. On parle alors d'hyperhidrose, qui peut être localisée (mains, aisselles, pieds) ou généralisée.

Transpirer beaucoup, est-ce grave ?

Dans la majorité des cas, transpirer abondamment n'est pas dangereux, mais cela peut

affecter la qualité de vie. L'hyperhidrose primaire, souvent d'origine génétique, est bénigne. En revanche, une transpiration soudaine, nocturne, ou accompagnée d'autres symptômes peut être le signe d'un trouble plus sérieux :

Trouble hormonal (hyperthyroïdie, ménopause).

Diabète ou hypoglycémie.

Infection (tuberculose, VIH, etc.).

Certains cancers (notamment lymphomes).

Effet secondaire de médicaments.

Dans ces cas, il est important de consulter un professionnel de santé.

Sueur et stress : un cercle vicieux

Le stress active le système nerveux sympathique, qui peut déclencher une sueur dite émotionnelle. Ce type de transpiration, souvent localisé aux aisselles, mains ou visage, est très courant lors d'examens, prises de

parole ou conflits émotionnels. Plus on y pense plus on transpire !

Et si c'était bon signe ?

À l'inverse, une transpiration bien régulée est le signe d'un corps sain, capable de s'adapter aux variations de température ou d'effort. Certaines études montrent aussi que les personnes qui transpirent facilement évacuent plus rapidement les toxines, ce qui participe à une meilleure santé métabolique.

Que faire si cela devient gênant ?

Des solutions existent : Antitranspirants spécifiques (sels d'aluminium à haute concentration). Iontophorèse (traitement local). Injections de toxine botulique. En dernier recours, une chirurgie des glandes sudoripares.

Ces interruptions au travail vous font perdre un temps fou !

Une réunion imposée à la dernière minute, un coup de téléphone ou un email à traiter en urgence, un collègue qui propose une pause café pour raconter son week-end... Qui n'a jamais été dérangé par ses collègues en plein travail ?

S'il peut être agréable de travailler en équipe, les distractions peuvent sérieusement nuire à la productivité. Mais alors, combien de temps faut-il pour permettre à notre cerveau de se replonger dans sa tâche ?

Combien de temps faut-il

pour retrouver la concentration après avoir été dérangé au travail ?

C'est bien connu, les distractions et le manque d'attention peuvent nuire à la productivité au travail et à la performance individuelle. Or, il est souvent impossible de travailler en entreprise sans être dérangé par ses collègues. Coup de téléphone, email « urgent », bavardages et autres requêtes... La moindre interruption peut nuire à la concentration. On dit même qu'une distraction de 2,8

secondes peut doubler le risque d'erreur. Mais alors, combien de temps faut-il pour retrouver sa concentration après avoir été dérangé ?

Selon le psychologue Mihály Csikszentmihályi, les intrusions au travail peuvent sérieusement endommager la productivité puisqu'il faut compter au moins 20 minutes pour retrouver sa concentration maximale après avoir été dérangé. Autrement dit, si vous êtes dérangé en permanence, vous aurez du mal à vous concentrer et à être pleinement

efficace dans l'accomplissement de vos tâches.

Atteindre le « state of flow » selon Mihály Csikszentmihályi

Connu dans le monde entier pour son concept « Flow » issu de la psychologie positive, Mihály Csikszentmihályi donne de nombreux conseils pour atteindre le « state of flow ». Le « state of flow » est un état maximal de concentration, d'absorption totale dans une tâche.

Pour pouvoir atteindre cet état mental, Mihály

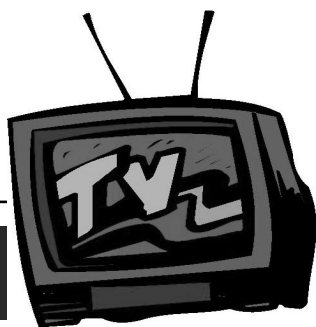
Csikszentmihályi donne les 4 dimensions majeures spécifiques à l'état de « flow » :

l'absorption cognitive (penser uniquement à ce que l'on est en train de faire).

la perception altérée du temps (ne pas voir le temps passer).

la dilution de l'ego (ne pas se préoccuper de sa personne).

le bien-être subjectif (avoir le sentiment de satisfaction, de plaisir, d'accomplissement).



Selection du vendredi

TF1

20h10

Le grand quiz du Q.I

Présenté par : **Hélène Mannarino**

Évaluez votre quotient intellectuel en famille et dans la bonne humeur. Sur le plateau, 150 personnes réparties en trois groupes : enfants, parents, grands-parents. Chaque groupe sera soutenu par deux personnalités. Afin de pouvoir évaluer leur Q.I en fin d'émission, les candidats doivent répondre à 54 questions réparties en six catégories : vivacité, représentation spatiale, logique, connaissance, observation et stratégie mentale. Au terme des 54 questions, les meilleurs de chaque groupe, soit trois candidats, participeront à la grande finale qui désignera le meilleur des meilleurs. Le grand gagnant remportera 12000 euros.



5

20h05

Les trésors des favorites des rois de France

Présenté par : **Sophie Jovillard**

Les favorites des rois Louis XIV et Louis XV ont fait naître des styles si éclatants qu'elles fascinent le monde entier. Les plus grands musées européens et américains s'arrachent leurs portraits tandis que les objets qui leur ont appartenu figurent parmi les plus cotés sur le marché de l'art. Pour ces femmes exceptionnelles, les rois de France ont fait naître des merveilles. Quatre d'entre elles ont particulièrement marqué l'Histoire. Madame de Montespan, Madame de Maintenon, Madame de Pompadour et Jeanne du Barry. Bien plus que de simples maîtresses, ces femmes visionnaires au caractère bien trempé ont bouleversé leur temps.



6 20h00

Football Quart de finale - Coupe du monde

Le 10 juillet 2026, le SoFi Stadium de Los Angeles sera le théâtre d'un quart de finale majeur de la Coupe du monde de la FIFA 2026. Cette rencontre opposera les vainqueurs des huitièmes de finale 3 et 4, avec pour objectif une qualification pour les demi-finales et la perspective de se rapprocher du titre mondial. À ce stade de la compétition, l'intensité est à son comble. Les équipes encore en lice ont déjà franchi



plusieurs obstacles et savent qu'elles ne sont plus qu'à deux victoires de la finale. Chaque action, chaque choix tactique et chaque exploit individuel peuvent faire basculer le destin d'un match.

france **2**

20h10

César Wagner



Avec Gil Alma, Olivia Côte, Nadia Roz, Coralie Russier, Amaury de Crayencour, Etienne Diallo, Joséphine de Meaux, Pierre Raby, Fanny Cottençon, Antonia de Rendinger, Samuel Labarthe, Maxence Laperousse, Karina Testa, Florent Peyre, Pauline Bression

Sarah, une jeune femme issue de la communauté juive orthodoxe de Strasbourg, est retrouvée morte. César et son équipe vont découvrir un monde dont ils ne maîtrisent pas toujours bien les codes, guidés dans leur enquête par quelques figures de la communauté, dont le grand rabbin de Strasbourg. Leurs recherches les mettent sur la piste du frère de la victime, David, un personnage aux activités troubles qui semble cacher des choses à la police.

france **3**

20h10

Florent raconte Pagny

Réalisateur : **Erwan L'Éléouet, Emmanuelle Cosso**

D'une nature pudique, Florent Pagny avait toujours refusé de revenir sur son histoire. Cette fois, c'est lui qui a initié le projet. Il a accepté de se raconter comme jamais à son amie de trente ans, la romancière Emmanuelle Cosso, pour écrire son autobiographie. Une centaine d'heures d'entretiens a été enregistrée de janvier 2021 à février 2023. Ces conversations, auxquelles le chanteur nous a donné accès, sont diffusées pour la première fois. Porté par sa voix et des archives inédites, vous allez découvrir comment cet enfant de la classe populaire s'est inventé un destin hors norme grâce à sa puissance vocale.



W9

20h025

Enquête d'action



Présenté par : **Marie-Ange Casalta**

Argent qui coule à flots, voitures de sport et montres hors de prix : à Saint-Tropez, la richesse s'affiche et les délinquants ne sont jamais loin. Et quand des dizaines de milliers de vacanciers fortunés envahissent la perle de la Côte d'Azur, les gendarmes sont sur les dents ! Ici, on est loin des pitreries de Louis de Funès. Dans les ruelles du vieux quartier, Jérémie et ses collègues du peloton d'intervention, le PSIG, sont à l'affût de consommateurs de cocaïne d'un genre particulier : fortunés, ils sont prêts à payer leur gramme jusqu'à 100 euros.

70 LES DIRIGEANTS de l'Alliance atlantique s'engagent à verser 70 milliards d'euros de soutien militaire à l'Ukraine en 2026.

CONFLIT AMÉRICANO-IRANIEN

Nouvelle escalade dans le détroit d'Ormuz

Les tensions entre les États-Unis et l'Iran franchissent un nouveau seuil critique. Après des frappes américaines menées contre des cibles iraniennes, Téhéran a annoncé des représailles imminentes visant des bases américaines dans le Golfe, ravivant le spectre d'un embrasement régional. Au cœur de cette escalade : le détroit d'Ormuz, artère stratégique par laquelle transitent près de 20% du pétrole mondial.



L'Iran accuse Washington d'avoir violé l'accord de cessez-le-feu conclu le 17 juin dernier, en relançant des opérations militaires sur son sol. De son côté, l'administration américaine justifie ses frappes par la nécessité de « protéger ses intérêts et ses alliés » face à ce qu'elle qualifie de provocations répétées. Cette reprise de l'escalade militaire brise une accalmie précaire et place la région sous haute tension. Les menaces de Téhéran font craindre des attaques contre les infrastructures militaires américaines déployées au Qatar, aux Émirats arabes unis ou à Bahreïn. Elles relancent aussi l'inquiétude des marchés énergétiques, déjà sensibles au moindre risque de perturbation dans le

Golfe. Entre accusations réciproques, pressions diplomatiques et démonstrations de force, le conflit américano-iranien entre dans une phase d'incertitude majeure. La question d'Ormuz redevient l'épicentre des rivalités géopolitiques, où chaque action militaire risque d'entraîner la région dans un cycle de représailles incontrôlable. Washington annonce avoir frappé plus de 80 cibles en Iran, notamment des sites de surveillance et des systèmes de défense antiaérienne situés sur la côte sud du pays. Selon les médias d'Etat de la République islamique iranienne, un Gardien de la révolution a été tué dans les raids américains. Ces opérations ont été présentées par le commandement américain pour le Moyen-Orient (Centcom) comme une réponse à des attaques iraniennes contre des navires com-

merciaux circulant dans cette zone stratégique. Téhéran a immédiatement condamné les frappes américaines, dénonçant une « violation flagrante » de la Charte des Nations unies et du protocole d'accord ayant mis fin aux combats. Dans un communiqué du ministère iranien des Affaires étrangères, Washington est accusé d'avoir enfreint le premier paragraphe du mémorandum, qui impose l'arrêt de toutes les opérations militaires. L'Iran affirme également que les États-Unis ont annulé l'autorisation de vente de pétrole iranien, pourtant prévue dans le cadre de l'accord au titre du paragraphe 10.

WASHINGTON RÉTABLIT DES SANCTIONS

Les autorités iraniennes considèrent désormais

que le protocole est compromis, notamment en raison de la poursuite des opérations de l'entité sioniste au Liban, qu'elles jugent incompatibles avec les engagements de désescalade. Téhéran tient Washington pour « entièrement responsable » des conséquences de cette nouvelle montée des tensions et avertit les pays de la région : tout État facilitant des opérations militaires américaines en mettant à disposition son territoire ou son espace aérien pourra être considéré comme complice. Quelques heures après les frappes américaines, les Gardiens de la révolution ont annoncé avoir lancé une riposte contre 85 installations militaires américaines au Koweït et à Bahreïn, à l'aide de missiles et de drones. L'Iran affirme avoir également abattu un drone américain MQ-9. Les autorités koweïtiennes et bahreïniennes ont confirmé des alertes aériennes liées à des attaques, sans attribuer officiellement leur origine. La confrontation se concentre autour du détroit d'Ormuz, par lequel transitent environ 20 % du pétrole et du gaz naturel liquéfié (GNL) mondiaux. Toute perturbation prolongée de cette voie maritime pourrait provoquer de fortes tensions sur les marchés énergétiques. Après une période de réouverture consécutive au cessez-le-feu, plusieurs incidents ont relancé les inquiétudes sur la sécurité de la navigation internationale. En parallèle, Washington a rétabli ses sanctions économiques sur le pétrole iranien, interdisant de nouvelles transactions liées aux hydrocarbures. Cette décision a contribué à alimenter les tensions sur les marchés : le cours du brut américain WTI a progressé de plus de 2 % dans les échanges asiatiques, reflet des inquiétudes liées aux risques géopolitiques.

R.I.

Post scriptum

Par : Salah Lakoues

Mohammed ben Salmane semble avoir tiré une leçon que beaucoup de capitales arabes continuent d'ignorer : dans le Golfe, la puissance ne se construit pas contre la géographie, mais avec elle. En prenant progressivement ses distances avec les Émirats arabes unis, dont la politique d'influence repose largement sur la fragmentation des États, Riyad amorce un virage stratégique majeur. MBS comprend qu'aucune stabilité durable ne peut être bâtie sur l'hostilité permanente envers l'Iran, ni sur la confiance aveugle dans des garanties américaines devenues de plus en plus vulnérables, ni sur des alliances régionales qui produisent davantage de désordre que de sécurité. À l'inverse, il semble parier sur une logique de voisinage, de prudence et d'équilibre, où le dialogue avec Téhéran, la maîtrise des tensions régionales et la prise en compte de la question palestinienne deviennent des conditions indispensables à la réussite de Vision 2030. La présence d'une importante délégation saoudienne aux funérailles du guide suprême iranien vient confirmer ce changement de méthode : Riyad ne cherche plus seulement à contenir la région, il tente désormais de la rendre gouvernable. Mohammed ben Salmane est en train de redéfinir la posture saoudienne à partir d'une idée simple, mais décisive : aucune puissance du Golfe ne peut construire sa sécurité durablement contre sa géographie. C'est pourquoi son éloignement progressif des Émirats arabes unis n'a rien d'anecdotique. Il traduit une prise de distance avec une logique d'intervention, de fragmentation des États et de surenchère géopolitique qui a longtemps servi les intérêts d'Abou Dhabi, mais qui devient de plus en plus coûteuse dans un environnement régional épuisé par les crises. Riyad semble au contraire revenir à une lecture plus classique, presque géopolitique au sens premier du terme : préserver le voisinage, réduire les foyers d'hostilité et éviter que les tensions

MBS, la géographie contre la fragmentation

périphériques ne contaminent le centre. Dans cette perspective, l'Iran cesse d'être seulement un adversaire confessionnel ou idéologique. Il redevient un voisin structurel, une puissance ancienne, dotée d'une profondeur historique, démographique et stratégique que l'Arabie saoudite ne peut ni ignorer ni contourner. MBS a compris qu'on ne peut pas bâtir l'avenir du Golfe sur une hostilité permanente avec un État aussi enraciné dans l'espace régional. La logique n'est donc plus celle de l'élimination de l'autre, mais celle de la coexistence sous contrainte. Cela ne signifie pas une confiance retrouvée entre Riyad et Téhéran ; cela signifie plutôt que la confrontation pure et simple a cessé d'apparaître comme une option rationnelle. C'est là que la différence avec les Émirats devient majeure. Abou Dhabi a construit une partie de sa puissance sur la fragmentation des souverainetés : soutenir des partenaires locaux, multiplier les points d'appui, court-circuiter les États centraux et transformer les crises en opportunités d'expansion. Cette stratégie peut offrir des résultats rapides, mais elle détruit souvent les conditions de stabilité à moyen terme. Or MBS semble avoir compris qu'une telle méthode finit par produire plus d'incertitude que d'ordre. Pour une monarchie de l'échelle saoudienne, la stabilité régionale n'est pas un luxe diplomatique : c'est un préalable à la transformation interne, à la diversification économique et à la réussite de Vision 2030.

C'est précisément ici que la question de la Vision 2030 prend tout son sens. Cette stratégie ne peut réussir que si l'environnement extérieur reste suffisamment prévisible pour permettre les investissements, la confiance des marchés et la continuité des réformes. Une région instable décourage les capitaux, détourne les priorités budgétaires et fragilise l'image de modernisation que Riyad cherche à construire. En ce sens, le virage

diplomatique de MBS n'est pas une concession morale ; c'est un calcul de long terme. La détente avec l'Iran, ou du moins la recherche d'un voisinage moins conflictuel, sert d'abord la logique de développement du royaume.

Mais cette lecture doit être complétée par un autre élément essentiel : MBS semble également avoir compris que la sécurité du Golfe ne peut pas reposer uniquement sur les États-Unis. Pendant des décennies, Washington a été perçu comme le garant ultime de l'ordre régional. Or cette perception s'est érodée. Les bases américaines, loin d'assurer une protection totale, peuvent aussi faire des États du Golfe des cibles potentielles en cas d'escalade. Autrement dit, l'allié protecteur devient parfois un facteur d'exposition. Cela explique pourquoi la stratégie saoudienne se diversifie : elle ne cherche pas seulement à dialoguer avec l'Iran, mais aussi à reprendre une autonomie de décision face à des garanties extérieures devenues moins fiables.

Dans ce cadre, Israël joue un rôle central de perturbateur. Non pas parce qu'il est le seul facteur d'instabilité, mais parce qu'il est devenu celui qui peut faire basculer l'équilibre régional à travers des frappes, des escalades ou des calculs de puissance qui échappent souvent aux logiques de stabilisation du Golfe. Pour Riyad, la leçon est claire : aucune architecture de sécurité solide ne peut se construire si un acteur régional conserve la capacité de désorganiser l'ensemble sans en payer immédiatement le prix politique. Cette réalité renforce l'intérêt saoudien pour une diplomatie d'équilibre plutôt qu'une logique d'alignement exclusif.

La question palestinienne vient encore compliquer ce tableau. MBS semble avoir compris qu'aucune stabilité durable au Moyen-Orient ne sera crédible tant que ce dossier restera sans horizon politique réel. La Palestine n'est pas seulement un conflit parmi d'autres ; elle demeure un puissant foyer de légitimité, d'é-

motion collective et de contestation régionale. Tant qu'elle n'avance pas vers une solution crédible, toute tentative de normalisation ou de recomposition du Moyen-Orient reste partielle, vulnérable et contestée. C'est pourquoi une stratégie saoudienne de stabilisation ne peut pas se limiter à la gestion des rapports avec Téhéran ou Abou Dhabi : elle doit aussi intégrer le nœud palestinien, faute de quoi elle restera exposée à des chocs politiques récurrents.

La présence d'une importante délégation saoudienne aux funérailles du guide suprême iranien s'inscrit dans cette logique d'ensemble. Ce geste n'est pas un simple acte de protocole ; il confirme une volonté de parler à l'adversaire plutôt que de le figer dans le rôle de menace absolue. Il montre aussi que Riyad cherche à se positionner comme puissance d'équilibre, capable de dialoguer avec les grands pôles régionaux sans s'enfermer dans l'axe émirati-israélien. En termes de lecture stratégique, c'est un tournant : l'Arabie saoudite semble vouloir construire une région plus gouvernable, où le voisinage, la prudence et la désescalade remplacent progressivement les logiques de fragmentation et de confrontation permanente.

Au fond, la démarche de MBS repose sur une intuition de long terme : on ne transforme pas durablement une puissance du Golfe en multipliant les fronts ouverts autour d'elle. On la stabilise en réduisant le nombre d'ennemis utiles, en rendant les alliances moins toxiques et en réintégrant les contraintes géographiques dans le calcul politique. C'est cette lucidité qui distingue aujourd'hui la stratégie saoudienne de celle des Émirats. Riyad semble chercher un ordre régional viable ; Abou Dhabi continue de miser sur la circulation des crises. Et dans un Moyen-Orient où chaque déséquilibre finit par revenir au centre, cette différence pourrait devenir décisive.

S.L.